



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

sudestavenir.fr

Sommaire

Édito du Président..... 3

Préambule..... 4

- Un peu d'histoire
2016, année de construction du Territoire
- Les grandes caractéristiques du territoire de GPSEA + carte

Partie I 7

Une gouvernance politique partagée et efficace..... 8

- Une gouvernance équilibrée pour des décisions partagées
- Solidarité et proximité avec les communes, l'ADN de GPSEA
- La démarche participative au cœur de GPSEA

Une Administration Territoriale agile et innovante 12

- Une organisation transversale et concertée
- Exercice sectorisé de certaines compétences
- La politique managériale agile et innovante menée au sein de GPSEA
- Convivialité et transversalité, deux maîtres mots pour l'épanouissement au travail

De nouvelles compétences transférées au Territoire..... 16

- Une double approche pour une structuration des missions territoriales partagée et équilibrée
- 2017 : année du transfert de 26 équipements culturels et sportifs

Les élus 18

L'organigramme 20

Partie II 21

Créativité et solidarité..... 22

- Équipements culturels
- Équipements sportifs
- Politique de la ville
- Habitat
- Économie sociale et solidaire
- Restauration
- Solidarité vers les communes : la DRAT
- Solidarité internationale
- ITI, un programme européen à GPSEA

Proximité et qualité 33

- Voirie et assainissement
- Collecte des déchets ménagers
- Propreté urbaine
- Hygiène publique
- Production florale et arboricole

Attractivité et durabilité..... 38

- Aménagement de l'espace territorial
- Attractivité économique
- Transports et déplacements
- Développement durable : actions spécifiques

Les moyens de l'action..... 44

- La Direction des Affaires Juridiques
- Les finances et la commande publique
- Les ressources humaines
- La Direction des systèmes d'information
- La gestion des bâtiments territoriaux
- Les moyens généraux
- La communication
- Le bilan financier 2017

Rapport d'activité 2017 de Grand Paris Sud Est Avenir – novembre 2018
Rédaction : GPSEA - Conception graphique : Madeleine Sins et ImageLigne
Coordination : direction de la communication GPSEA
Impression : Les Ateliers Réunis pour ImageLigne

Édito

Intercommunalité de seize communes, Grand Paris Sud Est Avenir exerce des compétences aussi bien opérationnelles (eau, assainissement, voirie, collecte et traitement des déchets, propreté, etc...) que des missions stratégiques liées au développement urbain et durable, aux déplacements et transports ou encore au dynamisme de l'économie et de l'emploi.

Dans le cadre du principe de confiance et de respect de la volonté des maires, le choix a été fait d'élargir notre champ d'actions à la gestion d'équipements culturels et sportifs d'envergure territoriale. Notre action est en effet guidée par le souci permanent d'améliorer le quotidien des habitants. Il s'agit notamment de favoriser l'accès pour tous à la lecture et aux savoirs, avec l'instauration dès 2017 de la gratuité pour l'ensemble des médiathèques du réseau de lecture publique territoriale.

Véritable collectivité d'investissement, Grand Paris Sud Est Avenir consacre annuellement près de 50 millions d'euros pour assurer le développement du territoire et améliorer le cadre de vie de chacune de ses communes. Nous avons ainsi mis en place une délégation d'appui aux villes et instauré un fonds de solidarité au profit des communes de taille modeste.

Notre Territoire porte des projets d'envergure. Dans le domaine des transports et déplacements, il s'agit d'accroître l'accessibilité du territoire tout en décongestionnant les axes routiers et en favorisant les transports en commun. En matière de développement urbain et d'aménagement, de nombreux projets sont en phase opérationnelle. Pour preuve l'implantation de la Maison du Handball ou du centre R&D mondial de Valéo à Créteil, la zone d'activités économiques de la Ballastière à Limeil-Brévannes dédiée à l'innovation dans le secteur du BTP, la ZAC des Portes de Sucy avec l'implantation du siège régional d'Engie et l'un des centres nationaux du CNFPT pour la formation de la police municipale ou encore les projets d'aménagement Notre-Dame à La-Queue-Brie ainsi que l'agro-quartier à Noisieu. Territoire jeune, dynamique, créatif, le Territoire bénéficie des meilleurs taux de création d'entreprises dans la Métropole.

Vous découvrirez dans les pages de ce rapport d'activité toute la dimension de ce nouveau territoire, son originalité aussi et l'action qu'il mène quotidiennement dans ses domaines de compétences.

C'est le fruit d'un travail collectif, de la volonté constante d'agir utilement et efficacement au service des communes et de leurs habitants.

Laurent CATHALA
Président de Grand Paris Sud Est Avenir

Préambule

• UN PEU D'HISTOIRE...

LA NAISSANCE DE GRAND PARIS SUD EST AVENIR

2016 marque la naissance de la Métropole du Grand Paris (MGP) et des douze Établissements Publics Territoriaux (EPT) après plusieurs années de réflexion. Issue des lois MAPTAM de 2014 et NOTRE de 2015, la Métropole est née de la volonté de renforcer l'attractivité et le rayonnement de la région parisienne mais également d'en atténuer les inégalités territoriales.

Ainsi, le 1^{er} janvier 2016, **131 communes** (123 de la petite couronne et 7 de la grande couronne) étaient regroupées au sein de la nouvelle métropole formant un ensemble de **7,5 millions d'habitants**. La MGP s'appuie sur **douze territoires** de périmètres variables mais d'un seul tenant, sans enclave comptant **au moins 300 000 habitants**. Ces nouveaux territoires se sont substitués aux anciennes intercommunalités existantes.

Grand Paris Sud Est Avenir...

... une phase préparatoire de septembre 2015 au 1^{er} janvier 2016

Les trois Présidents des intercommunalités existantes et le Maire de Bonneuil-sur-Marne se sont régulièrement rencontrés et ont échangé sur les conditions de création du Territoire et notamment le partage de pratiques favorisant leur fusion (ajustement des attributions de compensation, travail de mise en cohérence de la gestion des ressources humaines).

Le 4 décembre 2015 se réunissaient les seize maires concernés par le périmètre du futur établissement public ainsi que les présidents des trois intercommunalités existantes appelées à fusionner. À un mois de la création de l'EPT, ceux-ci ont acté les premières décisions nécessaires à la création du Territoire, dans le champ institutionnel et dans les domaines des ressources humaines, des finances et des compétences. Ils ont arbitré sur la base d'un outil d'aide à la décision, fruit d'un travail collectif des administrations intercommunales.

En parallèle, le recrutement d'un Directeur Général des Services délégué dès le 1^{er} septembre au sein de l'agglomération de Plaine Centrale, a permis à l'administration de cet EPCI, d'assumer la préfiguration de ce nouveau territoire et de préparer dans de bonnes conditions cette mutation territoriale.

En posant d'emblée des principes de coopération renforcée avec les administrations des communes et des EPCI, un travail collectif s'est plus particulièrement mis en place autour d'une plateforme numérique collaborative, permettant un partage de l'information et une instruction des futures décisions des élus. Cette démarche a conduit à la création d'un climat de confiance auprès des agents qui avaient des interrogations légitimes face à ces changements.

Conformément à la loi NOTRE le Directeur Général des Services (DGS) de l'intercommunalité la plus peuplée devenait au 1^{er} janvier 2016 le DGS du nouveau Territoire, permettant à la fois une transition sereine et un renforcement des préparatifs de création de cette nouvelle entité administrative.

... 2016, la naissance de l'Établissement Public Territorial n°11

Au 1^{er} janvier 2016, le nouvel Établissement Public Territorial n°11 est créé et l'ensemble des personnels des trois EPCI est transféré de plein droit au nouveau territoire.

Grâce au travail préparatoire réalisé en amont, une organisation administrative et un organigramme provisoires sont mis en place. Ils permettent d'assurer une continuité du service public tout en recherchant des articulations les plus harmonieuses possibles pour les agents.

Doté de nouvelles compétences obligatoires dès 2016 (Plan local d'urbanisme, eau, assainissement), l'EPT 11, exerce à cette même date, l'ensemble des compétences des trois anciens EPCI. La commune de Bonneuil-sur-Marne qui n'était pas en intercommunalité, transfère au 1^{er} janvier les compétences obligatoires au nouvel Établissement; le transfert des personnels rattachés à ces compétences se fera ultérieurement.

Lors de sa première séance, le 27 janvier, le conseil territorial constitué de 74 conseillers territoriaux a élu son président. Le bureau, constitué de 14 vice-présidents et de 8 conseillers territoriaux délégués, est quant à lui installé le 3 février.



Conseil territorial © Michel Escuriol

• UN TERRITOIRE TOUT EN CONTRASTE

Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) est l'un des territoires les plus variés de la métropole. Il s'étend des portes de Paris jusqu'à l'arc boisé du sud-est francilien et au début du plateau agricole de la Brie. GPSEA est constitué de **zones très urbaines**, à l'image de Créteil, ville préfecture, et **d'espaces plus ruraux** où se côtoient des communes de moins de 5 000 habitants.

Situé à **15 minutes de l'aéroport d'Orly**, GPSEA est particulièrement bien irrigué par un **réseau dense de transports en commun** (ligne A du RER, ligne 8 du métro parisien, bus en site propre, arrivée prochaine de la ligne 15 du Grand Paris Express), d'un **maillage routier et autoroutier important** (A86, RN19, RN4, RN406, RD6).

GPSEA est particulièrement **bien doté en infrastructures de rayonnement national** avec notamment le pôle hospitalier de Créteil porté par le CHU Henri Mondor, le Port de Bonneuil et l'Université Paris Est Créteil et ses 30 000 étudiants.

Situé à l'articulation des corridors écologiques de la Seine, de la Marne et de la ceinture verte régionale, il est aussi le **territoire le plus « vert » de la métropole** avec 40 % de forêts, de parcs et terres agricoles.



Partie I

Une gouvernance politique partagée et efficace..... 8

- Une gouvernance équilibrée pour des décisions partagées.....8
- Solidarité et proximité avec les communes, l'ADN de GPSEA9
- La démarche participative au cœur de GPSEA11

Une Administration Territoriale agile et innovante 12

- Une organisation transversale et concertée.....12
- Exercice sectorisé de certaines compétences13
- La politique managériale agile
et innovante menée au sein de GPSEA13
- Convivialité et transversalité,
deux maîtres mots pour l'épanouissement au travail.....15

De nouvelles compétences transférées au Territoire 16

- Une double approche pour une structuration
des missions territoriales partagée et équilibrée16
- 2017 : année du transfert de 26 équipements culturels et sportifs.....17

Les élus 18

L'organigramme20

Une gouvernance politique partagée et efficace

74
Élus

14
Vice-présidents

8
Conseillers délégués

UNE GOUVERNANCE ÉQUILBRÉE POUR DES DÉCISIONS PARTAGÉES

Comme les autres territoires, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) compte plusieurs instances politiques, destinées à associer les élus aux décisions et garantir un fonctionnement collégial.

Le Conseil de Territoire compte 74 élus désignés au sein des conseils municipaux de chacune des villes membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Le Bureau territorial est composé du Président, des 14 Vice-présidents et des 8 conseillers délégués. Il a une fonction d'orientation, de préparation des décisions et de propositions sur tous les sujets entrant dans le champ des compétences de l'EPT. Il se réunit avant chaque conseil et à chaque fois que le Président le juge nécessaire.

Les commissions thématiques au nombre de sept se réunissent avant chaque conseil pour examiner les points à l'ordre du jour et émettre un avis consultatif. Elles sont ouvertes aux élus municipaux dans le cadre de collèges associés.

Répartition à parité entre forces politiques des vice-présidences

La spécificité de Grand Paris Sud Est Avenir réside dans la répartition à parité des vice-présidences entre les forces politiques du Territoire qui permet une prise de décision en Conseil de territoire à l'unanimité dans 99 % des cas.

Création d'instance de discussion et d'aide à la décision propres à GPSEA

De même, GPSEA s'est créé des instances de discussion et d'aide à la décision propres comme le conseil des maires qui réunit l'ensemble des 16 maires des communes sur des sujets essentiels (en effet, tous les maires ne sont pas vice-présidents).

Cette place privilégiée des communes a trouvé un prolongement dans le fonctionnement de l'administration avec la création d'un « G16 » qui réunit tous les mois les 16 DGS des communes avec la Direction Générale territoriale. Ces deux instances

permettent de conserver un lien fort EPT-communes créant des synergies de travail et assurant un examen des dossiers et des projets de façon collégiale et partagée.

Constitution de l'Observatoire économique, social et environnemental permettant d'associer les forces vives du Territoire

La Direction de l'Observatoire, des Études et du SIG est une direction support pour les services de GPSEA. À ce titre, elle pilote des démarches d'études au bénéfice de la collectivité.

Un diagnostic socio-économique du Territoire a été élaboré en 2016 et 2017. Puis, une étude sur la définition d'un réseau d'équipements structurants a été initiée au quatrième trimestre 2017. Elle vise à analyser les équipements existants sur le territoire et à guider les élus dans l'élaboration d'une politique d'amélioration de l'offre à destination de la population.

La Direction anime par ailleurs l'Observatoire Économique, Social et Environnemental de GPSEA, structure partenariale qui rassemble les forces vives du territoire. 2017 a été marquée par l'engagement d'une démarche d'étude sur le tourisme, en lien étroit avec le Comité Départemental du Tourisme.

Par ailleurs, la Direction porte des analyses spatiales et socio-démographiques à la demande des directions sur des thèmes comme les zones d'activités, les quartiers de la politique de la ville ou encore le PCAET. Elle se positionne ainsi comme un bureau d'études interne, ce qui permet de limiter le recours à des prestataires externes.

Enfin, elle propose également des outils techniques (outils SIG) qu'elle met à disposition des agents voire des communes de GPSEA. Une évolution des outils SIG est prévue sur l'année 2018.

SOLIDARITÉ ET PROXIMITÉ AVEC LES COMMUNES, L'ADN DE GPSEA

La politique volontariste déployée par GPSEA depuis sa création repose sur la solidarité, l'équité, la cohésion et la proximité sur tout le territoire. C'est sa marque de fabrique, son ADN.

La solidarité touche aussi bien les populations (au travers des dispositifs de soutien et de politique de la ville) que les communes et en particulier les plus petites qui ne disposent pas des ressources fiscales leur permettant de générer un effet de levier sur les projets et les équipements ou de bénéficier de la même expertise et ingénierie.

Création de la Délégation relations et appui aux communes (DRAT)

C'est à ce titre qu'une Délégation relations et appui aux communes a été mise en place



Réunion Observatoire 2 mars 2017

Projets portés par la DRAT en 2017

Plans Locaux d'Urbanisme

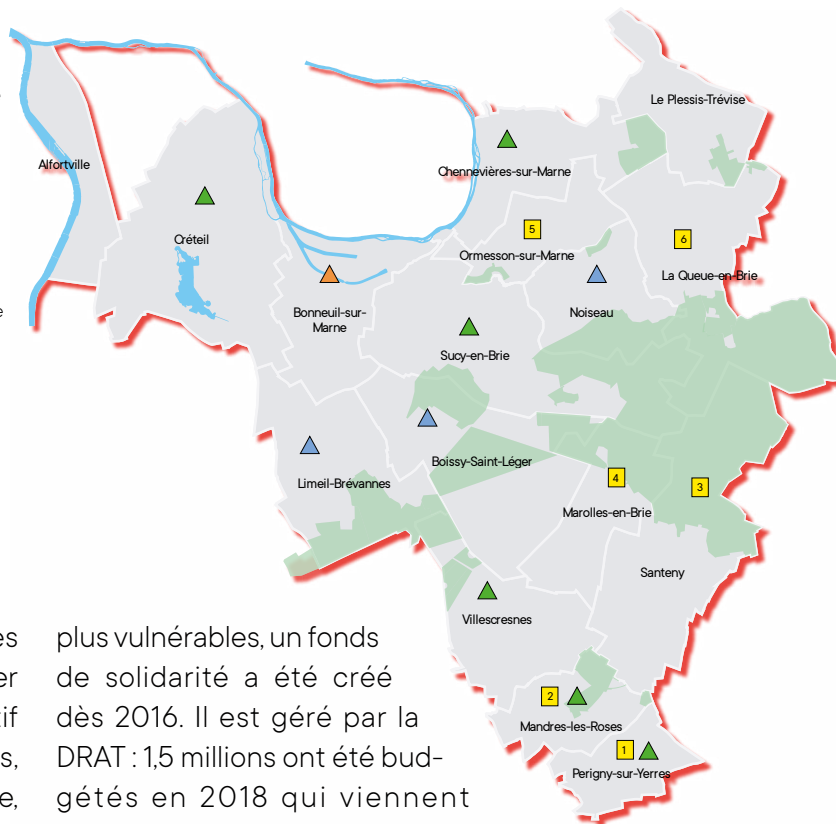
- ▲ Procédure de révision du PLU
- ▲ Procédure de modifications de droit commun et simplifiée
- ▲ Procédure de révision du PLU, de modifications de droit commun et simplifiée

Fonds de Solidarité aux Communes

- 1- Périgny-sur-Yerres : Maison de la Nature
- 2- Mandres-les-Roses : Bâtiment Charles de Gaulle
- 3- Santeny : Académie d'Art
- 4- Marolles-en-Brie : Travaux d'amélioration du gymnase
- 5- Ormesson-sur-Marne : Travaux sur le complexe sportif du Belvédère
- 6- La Queue-en-Brie : Travaux de sécurisation des voiries



Sources : BD Topo IGN, GPSEA
Réalisation : Direction de l'Observatoire, des Études et du SIG GPSEA
09 mai 2018



dans la nouvelle organisation des services territoriaux dès 2016 permettant d'apporter aux communes un conseil tant administratif (juridique, finances, ressources humaines, marchés publics...) que technique (urbanisme, aménagement...). Composée de 6 personnes, la DRAT constitue une véritable interface entre les 16 communes et les directions du Territoire et un appui soutenu pour les villes de moins de 12 000 habitants.

En matière d'urbanisme et de Plan Local d'Urbanisme (PLU), la DRAT est désormais dédiée à 100 % aux communes avec une équipe d'experts. Elle élabore et suit les procédures en étroite relation avec les communes.

Mise en place d'un fonds de solidarité aménagement urbain – patrimoine

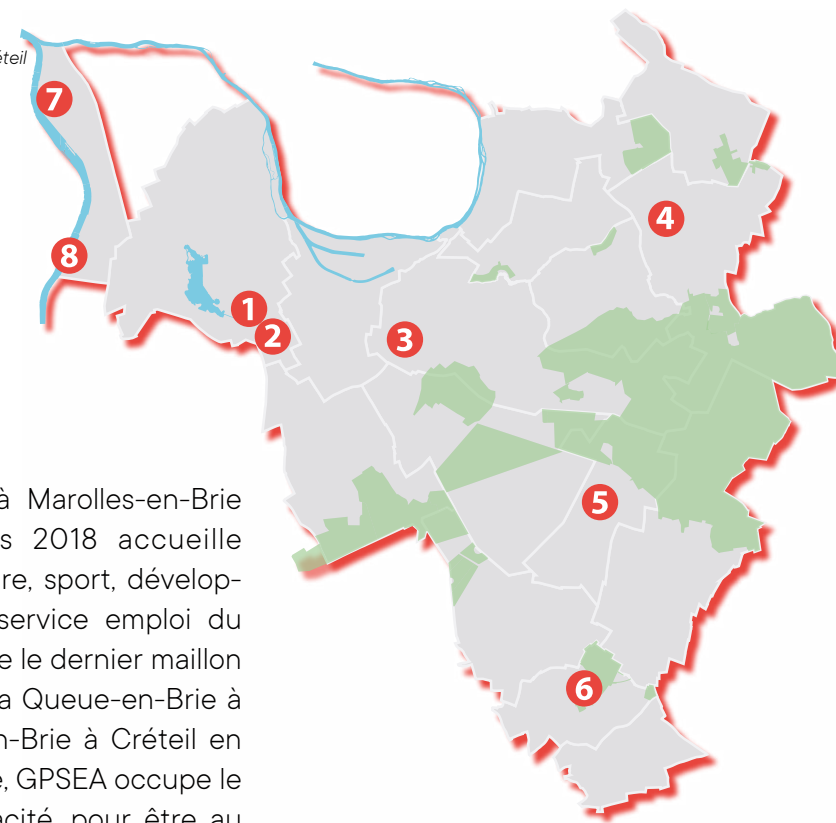
Afin de mettre en œuvre les grands «fondamentaux» qui président aujourd'hui la politique menée par GPSEA de cohésion des communes du territoire et d'aides aux

plus vulnérables, un fonds de solidarité a été créé dès 2016. Il est géré par la DRAT : 1,5 millions ont été budgétés en 2018 qui viennent s'ajouter aux 3 millions alloués en 2016 et 2017. Ces crédits viennent abonder principalement des interventions dans le domaine culturel et sportif ainsi que certains travaux dans les bâtiments publics des communes concernées.

Proximité : déploiement des services sur l'ensemble du territoire.

La proximité avec les communes constitue aussi la colonne vertébrale du Territoire. C'est la raison pour laquelle dès 2016, les services territoriaux ont été déployés sur l'ensemble du périmètre et non concentrés sur une même ville, afin d'être au plus près des services municipaux et des habitants. Aujourd'hui c'est un véritable maillage de services territoriaux qui irrigue le territoire.

- 1 Siège GPSEA, Créteil
- 2 Bureaux administratifs rue Auguste Perret et Tecparc, Créteil
- 3 Bureaux administratifs La Sablière, Sucy-en-Brie
- 4 Bureaux services techniques, La Queue-en-Brie
- 5 DRAT, directions de la culture, des sports, du développement durable, Marolles-en-Brie
- 6 Serres horticoles territoriales, Mandres-les-Roses
- 7 Cuisine centrale, Alfortville
- 8 Propreté urbaine, Alfortville



L'espace des Buissons à Marolles-en-Brie inauguré au printemps 2018 accueille 4 directions (DRAT, culture, sport, développement durable) et le service emploi du Plateau Briard. Il constitue le dernier maillon de ce déploiement. De La Queue-en-Brie à Alfortville, de Marolles-en-Brie à Créteil en passant par Sucy-en-Brie, GPSEA occupe le terrain pour plus d'efficacité, pour être au cœur de l'action.

LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE AU CŒUR DE GPSEA

Si GPSEA se distingue des autres territoires à maints égards sur sa gouvernance, son mode de fonctionnement, son attachement à la relation privilégiée avec les communes, il se distingue aussi par la méthode utilisée lors de sa structuration.

Le choix du nom

Afin de rendre les habitants acteurs de la construction territoriale, une vaste démarche participative a été organisée pour le choix du nom de la collectivité. Une large consultation intitulée «Nommons le T11» a été lancée dès le printemps 2016 auprès de la population, des enfants des classes de CM2 des instances de démocratie participative (conseils de quartier, conseils de jeunes...), des acteurs économiques, des élus

et des agents du Territoire. Au terme de celle-ci, les élus se sont prononcés sur les 3 noms arrivés en tête et ont adopté Grand Paris Sud Est Avenir lors du conseil du 6 juillet 2016.

La construction de l'organisation administrative

Dès le début du mois de mars 2016, tous les agents ont été sollicités pour contribuer à la co-construction de la future organisation administrative territoriale. Plusieurs outils de concertation ont été créés pour l'occasion : urnes dans les services, boîte mail dédiée, tchat avec le DGS. Plus de 600 propositions ont été collectées dont 38 % ont été retenues par l'autorité territoriale pour bâtir un organigramme qui assure l'efficacité du service public et la qualité de vie au travail. Il a été publié en juillet 2016 ouvrant une nouvelle phase de définition des organisations sectorielles de travail par direction qui s'est déroulé tout au long de l'année 2017.

Une Administration Territoriale agile et innovante

« Une administration doit être apprenante, presque plastique pour pouvoir s'ajuster très vite aux chocs externes, aux nouveaux besoins »

UNE ORGANISATION TRANSVERSALE ET CONCERTÉE

L'originalité de l'organisation administrative de GPSEA réside dans la combinaison des directions ressources avec les directions de politiques publiques au sein de 4 Directions Générales Adjointes (DGA) favorisant ainsi la transversalité.

Une fois installé dans l'organigramme général, chaque directeur nouvellement nommé a été invité à concerter ses équipes pour construire une organisation sectorielle la plus efficiente possible, libre à chacun de déterminer ses propres moyens de concertation : entretiens individuels, réunions, séminaires, formation à la structuration des projets (notamment pour les directions regroupant de nombreux agents)...

Ce processus s'est déroulé dès fin 2016 et tout au long de 2017 rythmé pour chacune des directions par une présentation en comité technique.

Des services spécifiques en appui de toutes les directions

Soucieux de s'adapter aux évolutions de fonctionnement et de répondre au plus près aux besoins tant de ses agents que des communes membres, GPSEA a mis en place courant 2017 un service d'appui au sein de la direction des moyens généraux et des missions ressources, coordination et pilotage (MRCP), au sein de chaque DGA.

Le service d'appui apporte rapidement un soutien en moyens humains aux services confrontés à des chocs conjoncturels d'activité ou de moyens.

Les MRCP ont pour mission de mutualiser et faciliter la déconcentration des fonctions ressources (ressources humaines, financières, commandes publiques...) permettant ainsi aux directions de se concentrer pleinement sur leurs missions, en particulier les missions de politique publique.

EXERCICE SECTORISÉ DE CERTAINES COMPÉTENCES

La proximité prônée par le Territoire s'inscrit dans les faits par une organisation sectorisée pour les compétences opérationnelles telles que la gestion de l'assainissement, de la voirie et de la collecte des déchets ménagers.

Avant la création du territoire, ces compétences étaient exercées (ou non) par les anciennes intercommunalités. Il était donc primordial que la continuité du service public soit assurée lors du transfert au Territoire et que le périmètre d'exploitation soit absolument cohérent pour maintenir un service lisible et efficace pour les communes et pour les habitants.

À l'issue d'une concertation et d'une démarche participative de plusieurs mois, la direction voirie, eau et assainissement s'est organisée en deux services (maîtrise d'ouvrage et exploitation) et en trois unités territoriales d'exploitation avec des bases techniques qui leur sont propres situées à Créteil et à La Queue-en-Brie. La proximité géographique permet ainsi une grande réactivité pour les interventions techniques; la gestion des investissements sectorisés permet par ailleurs la mise en place de moyens humains et financiers strictement nécessaires.

Cette organisation se retrouve au sein de la direction « environnement » qui gère notamment la collecte des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire.

Formation encadrants
DIDAM 9 juin 2017



LA POLITIQUE MANAGÉRIALE AGILE ET INNOVANTE MENÉE AU SEIN DE GPSEA

Création d'une direction dédiée à l'innovation et à l'animation managériale (la DIDAM)

Dans le cadre de la mise en place de l'organigramme général de GPSEA, une direction complémentaire à la direction des ressources humaines, rattachée au DGS, a été créée pour accompagner la transformation interne du Territoire, participer à la conception des politiques RH, mettre en adéquation les compétences des agents aux besoins de l'organisation (formation), accompagner les services et les managers (coaching et conseil en animation managériale), soutenir les agents (action sociale), favoriser la qualité de vie au travail (santé et sécurité au travail, événements conviviaux de cohésion) le tout dans le cadre d'un dialogue régulier avec les représentants du personnel (dialogue social).

Cette direction polyvalente aux profils variés fonctionne de manière agile et en mode projet.

Parmi les projets impulsés et portés par la DIDAM, on peut citer par exemple :

- Les formations en interne pour les agents, la formation des encadrants, la mise en place d'un réseau de correspondants formation ;
- La définition des règles d'avancement de grade et de promotion, l'accueil des nouveaux arrivants, la mise en place du télétravail ;
- La mise en place de la charte du dialogue social, l'organisation des instances paritaires, l'organisation des élections professionnelles ;
- La révision des dotations vestimentaires et équipements de protection individuelle, la mise en place d'un réseau d'assistants de prévention ;
- L'organisation des matinées des encadrants, la démarche managériale de la propreté urbaine, l'aide à la structuration des organigrammes de direction ;
- Le coaching individuel d'agents et d'encadrants et le coaching d'équipe ;
- L'organisation et la gestion de la distribution des cadeaux de Noël des enfants du personnel, et du colis de fin d'année pour les agents.

Le déploiement de la Transformation Numérique Territoriale (TNT)

Pour accompagner cette politique managériale innovante et agile, GPSEA s'est doté de moyens techniques performants et développe l'innovation digitale au sein de ses services. En 2017, la direction des systèmes d'information (DSI) a développé les outils collaboratifs performants à l'ensemble des agents. Au siège, les salles de réunion ont été équipées d'écrans tactiles offrant de nombreuses possibilités d'animation de réunion, de présentation dynamique et d'organisation de réunion à distance.

La mise en place du télétravail

Depuis la fin 2017, une expérimentation sur le télétravail a été lancée et concerne une trentaine d'agents. Elle a d'ailleurs été reconduite pour six mois au début 2018. Accompagnés par la DIDAM et équipés par la DSI, les agents entrant dans le dispositif sont issus de toutes les catégories (A, B ou C) et de toutes les directions.

CONVIVIALITÉ ET TRANSVERSALITÉ, DEUX MAITRES MOTS POUR L'ÉPANOUISSEMENT AU TRAVAIL

Soucieux de la transversalité, du partage d'expérience, du bien-être au travail, le Territoire a encouragé et organisé depuis sa création des temps forts pour ses agents : un séminaire pour tous les encadrants des anciennes intercommunalités dès février 2016 à la création du territoire (afin d'encourager la connaissance mutuelle et la cohésion des équipes encadrantes), deux journées de fédération, deux cérémonies de vœux en 2016 et en 2017, des activités sur la pause méridienne, autant de moments importants qui font se rencontrer les agents, partager, échanger en dehors de toute hiérarchie ou d'appartenance à un service.

Les journées de fédération

Réunir 1200 agents pour une journée qui leur est consacrée n'était pas chose facile. Pourtant en 2016 puis en 2017, GPSEA a donné carte blanche à un « groupe projet » composé d'agents volontaires issus de toutes les directions pour créer l'événement. Au programme, découverte des métiers et des services du Territoire organisée sur deux demi-journées via un parcours installé dans le cadre exceptionnel du domaine de Grosbois avec un buffet pour l'ensemble ses agents sur la pause déjeuner, en présence des élus et des directions générales des communes membres.

La cérémonie des vœux

Là encore un groupe projet est constitué pour l'organisation complète de cette animation à laquelle sont invités tous les agents.

Les activités de la pause méridienne

Parce que le bien être des agents a du sens au sein de GPSEA, des activités portées par des collègues volontaires et passionnés sont proposées sur le temps de la pause méridienne. De la chorale aux séances de tai-chi-chuan, des « midis-jeux » consacrés aux jeux de société aux séances de sophrologie, des défis aquatiques organisés par une piscine territoriale... chacun peut trouver, s'il le souhaite, le moyen d'occuper agréablement sa pause déjeuner.



Journée de fédération 2017



De nouvelles compétences transférées au Territoire

UNE DOUBLE APPROCHE POUR UNE STRUCTURATION DES MISSIONS TERRITORIALES PARTAGÉE ET ÉQUILIBRÉE

Créés le 1^{er} janvier 2016 avec la Métropole du Grand Paris, les douze territoires disposaient d'un délai de deux ans, soit jusqu'au 31 décembre 2017 pour examiner les compétences issues dans anciennes intercommunalités d'une part et, d'autre part, définir l'intérêt territorial des compétences nouvelles attribuées par la Loi. À défaut, l'intégralité des compétences était transférée aux territoires.

Dès 2016, GPSEA a fait le choix d'examiner en détail une à une ses compétences, en étroite et parfaite collaboration avec les communes, alors que d'autres territoires préféraient les transférer en totalité. L'objectif était bien de cadrer chaque compétence c'est-à-dire délimiter le champ d'action de celle-ci et le champ d'intervention du Territoire. Il ne s'agissait pas de définir le contenu d'une politique publique ni de figer définitivement l'intervention de GPSEA et des communes.

Au terme de nombreuses réunions, les élus territoriaux ont défini une double approche qui permettait de répondre d'une part aux obligations légales, tout en structurant d'autre part les missions de GPSEA de façon partagée, équilibrée et cohérente. Ainsi, pour chaque domaine examiné, une approche par la compétence ou une approche par le service partagé était alternativement privilégiée.

Les situations où il était inévitable ou utile que toutes les communes soient concernées par un type d'attribution, l'approche par la compétence était sollicitée. Cela concerne le développement économique, l'aménagement, les réseaux (eau, voirie, assainissement), la collecte des déchets, la politique de la ville, les équipements culturels et sportifs, la production florale et arboricole.

Les situations où quelques communes seulement et non l'ensemble, avaient besoin d'un dispositif particulier soit par ce qu'elles en disposaient historiquement soit qu'elles souhaitent avancer plus vite que d'autres, l'approche par le service partagé était alors sollicitée. Cela concerne le service de nettoyage territorial, le service d'hygiène publique ou la cuisine centrale territoriale.

Ainsi, au 31 décembre 2017, l'ensemble des compétences de GPSEA a été examiné et délimité. Chacune bénéficie d'un cadre qui permet désormais au Territoire de concentrer son action sur l'amélioration des politiques publiques, action illustrée notamment par le programme d'investissement 2018 de 40 millions d'euros pour les nouvelles dépenses d'équipements.

2017 : ANNÉE DU TRANSFERT DE 26 ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Après le cadrage de la politique de la ville en juillet 2016, les élus se sont attelés à la compétence des équipements culturels et sportifs en définissant son intérêt territorial. Au terme des nombreux échanges, débats, discussions, réalisés au sein des différentes instances territoriales (Bureau, conseil des maires, commissions, G16...), la liste des équipements concernés a été arrêtée par décision du conseil de territoire du 14 décembre 2016.

Aux 7 médiathèques, 3 conservatoires, 3 piscines et au parc des sports, déjà gérés par GPSEA, 26 nouveaux équipements ont ainsi été transférés entre avril et octobre 2017 comprenant 4 piscines, 12 médiathèques -ludothèques, 4 conservatoires, 1 complexe sportif et 1 gymnase représentant près de 200 agents.

Afin de servir les ambitions de solidarité et d'équité que porte GPSEA, des chartes de coopération ont été établies avec chaque commune concernée par ces transferts. Ces chartes de coopération garantissent pour les communes une gouvernance partagée

avec la mise en place d'instances de concertation et d'orientations leur permettant ainsi de participer à la construction de la politique publique territoriale du secteur, une priorité programmatique attribuant les créneaux aux associations et clubs locaux et une participation active dans la vie locale de la commune maintenant ainsi le lien privilégié de l'équipement avec les habitants.

Une fois la question de la liste des équipements à transférer réglée, les élus territoriaux ont pu se consacrer à la question de l'amélioration de l'offre de service public et celle de l'harmonisation de l'offre sur l'ensemble du territoire.

Ainsi la généralisation de la gratuité d'accès à l'ensemble des médiathèques a été adoptée au début de l'été avec une mise en œuvre prévue dès le mois de septembre. Cet acte fort illustre l'ambition de GPSEA pour la diffusion de la lecture et l'accès aux savoirs. Cette décision constitue la première étape de modernisation du nouveau réseau de lecture publique et d'harmonisation de l'offre de service territorial plaçant l'usager au cœur des préoccupations.

S'agissant des autres équipements (piscines et conservatoires), s'il est plus difficile d'harmoniser les politiques tarifaires, une première décision a conduit à transformer dès septembre 2017 les tarifs « hors communes » en tarifs « hors GPSEA », installant ainsi une équité envers tous les habitants du territoire.

Liste des élus du bureau



LE PRÉSIDENT
Laurent CATHALA,
Président de Grand Paris Sud Est Avenir
Maire de Créteil

LES 14 VICE-PRÉSIDENTS



1^{er} - Jean-Jacques JEGOU,
Finances et Solidarités budgétaires
Conseiller municipal du Plessis-Trévisé



2^{ème} - Régis CHARBONNIER,
Gestion des déchets, Propreté urbaine,
Production florale, Développement durable
Maire de Boissy-Saint-Léger



3^{ème} - Françoise LECOUFLE,
Projet de territoire, Attractivité
et Équilibre territorial
Maire de Limeil-Brévannes



4^{ème} - Patrick DOUET,
Voirie, Eau, Assainissement
Maire de Bonneuil-sur-Marne



5^{ème} - Marie-Christine SÉGUI,
Habitat, Logement
Maire d'Ormesson-sur-Marne



6^{ème} - Michel GERCHINOVITZ,
Aménagement du Territoire
Maire d'Alfortville



7^{ème} - Jean-Pierre BARNAUD,
Plan local d'urbanisme intercommunal,
Aires des gens du voyage
Maire de Chennevières-sur-Marne



8^{ème} - Jean-François DUFEU,
Équipements culturels et sportifs
Conseiller municipal de Créteil



9^{ème} - Jean-Pierre CHAFFAUD,
Développement économique
Maire-Adjoint de Sucy-en-Brie



10^{ème} - Danièle CORNET,
Emploi, Insertion, Économie sociale
et solidaire Conseillère municipale de Créteil



11^{ème} - Jean-Paul FAURE-SOULET,
Santé, Social, Accessibilité, Handicap
Maire de La Queue-en-Brie



12^{ème} - Martine GARRIGOU-GAUCHERAND,
Politique de la ville,
Prévention de la délinquance,
Lutte contre les discriminations
Conseillère municipale déléguée de Créteil



13^{ème} - Gérard GUILLE,
Paysages, Arc boisé, Chemins de randonnée,
Circulations douces
Maire de Villecresnes



14^{ème} - Serge FRANCESCHI,
Nouvelles technologies de l'information
et de la communication, Économie digitale,
Réseaux très haut débit
Maire-Adjoint d'Alfortville

LES 8 CONSEILLERS TERRITORIAUX DÉLÉGUÉS



Yvan FEMEL,
Plan Climat Air Énergie,
Plan de prévention des risques d'inondation
Maire de Noisieu



Sylvie GERINTE,
Tourisme, Filière agro-économique,
circuits courts, Économie locale de proximité
Maire de Marolles-en-Brie



Cédric TARTAUD-GINESTE,
auprès de Serge FRANCESCHI
Villes connectées, Innovation numérique
Conseiller municipal d'Alfortville



Thierry HEBBRECHT,
Artisanat, Commerce
Conseiller municipal de Créteil



Jean-Daniel AMSLER,
Transports, Déplacements,
Lutte contre les nuisances aériennes
Maire-Adjoint de Sucy-en-Brie



Delphine MELKONIAN,
Démocratie locale et de proximité
Conseillère municipale de Créteil



François VITSE,
Recherche, Université, Innovation,
Rayonnement international
Maire-Adjoint d'Alfortville



Khadija OUBOUMOUR,
Hygiène, Production et sécurité alimentaire
Conseillère municipale déléguée d'Alfortville

Liste des conseillers territoriaux

Luc CARVOUNAS

Député du Val-de-Marne

Catherine DE RASILLY

Maire-Adjointe d'Alfortville

Hélène ROUQUET

Conseillère municipale d'Alfortville

Anna LOUIS

Conseillère municipale déléguée d'Alfortville

Dominique TOUQUET

Maire-Adjointe d'Alfortville

Richard ANANIAN

Maire-Adjoint d'Alfortville

Corinne DURAND

Maire-Adjointe de Boissy-Saint-Léger

Christophe FOGEL

Conseiller municipal de Boissy-Saint-Léger

Nicolas GEORGES

Conseiller municipal de Boissy-Saint-Léger

Denis OZTORUN

Maire-Adjoint de Bonneuil-sur-Marne

Mireille COTTET

Conseillère municipale déléguée de Bonneuil-sur-Marne

Akli MELLOULI

Maire-Adjoint de de Bonneuil-sur-Marne

Didier STHOREZ

Maire-Adjoint de Chennevières-sur-Marne

Marie-Christine DIRRINGER

Maire-Adjointe de Chennevières-sur-Marne

Roger DUPRÉ

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Sylvie SIMON-DECK

Maire-Adjointe de Créteil

Axel URGIN

Maire-Adjoint de Créteil

Frédérique HACHMI

Conseillère municipale déléguée de Créteil

Bruno HELIN

Maire-Adjoint de Créteil

Michel SASPORTAS

Conseiller municipal de Créteil

Patrice DEPREZ

Conseillère municipale de Créteil

Mehedi HENRY

Conseiller municipal de Créteil

Séverine PERREAU

Conseillère municipale déléguée de Créteil

Michel WANNIN

Conseiller municipal délégué de Créteil

Oumou DIASSE

Conseillère municipale de Créteil

Moncef MAIZ

Conseiller municipal délégué de Créteil

Marie-Christine SALVIA

Conseillère municipale de Créteil

Luc M'BOUMBA

Conseiller municipal de Créteil

Brigitte JEANVOINE

Maire-Adjointe de Créteil

Ange CADOT

Conseillère municipale de Créteil

Bruno KERISIT

Conseiller municipal de Créteil

Gaétan MARZO

Conseiller municipal de Créteil

Marie-Claude GAY

Maire-Adjointe de La Queue-en-Brie

Jean-Raphaël SESSA

Maire-Adjoint de La Queue-en-Brie

Didier DOUSSET

Maire du Plessis-Trévisé

Alexis MARÉCHAL

Maire-Adjoint du Plessis-Trévisé

Sabine PATOUX

Maire-Adjoint du Plessis-Trévisé

Carine REBICHON-COHEN

Maire-Adjointe du Plessis-Trévisé

Serge DALEX

Maire-Adjoint de Limeil-Brévannes

Sylvie CHABALIER

Maire-Adjointe de Limeil-Brévannes

Philippe GERBAULT

Maire-Adjoint de Limeil-Brévannes

Catherine BRUN

Maire-Adjointe de Limeil-Brévannes

Yves THOREAU

Maire-Adjoint de Mandres-les-Roses

Michel DE RONNE

Maire-Adjoint d'Ormesson-sur-Marne

Georges URLACHER

Maire de Périgny-sur-Yerres

Valérie MAYER BLIMONT

Maire-Adjointe de Santeny

Marie-Carole CIUNTU

Maire de Sucy-en-Brie

Laurence WESTPHAL

Maire-Adjointe de Sucy-en-Brie

Catherine CHICHEPORTICHE

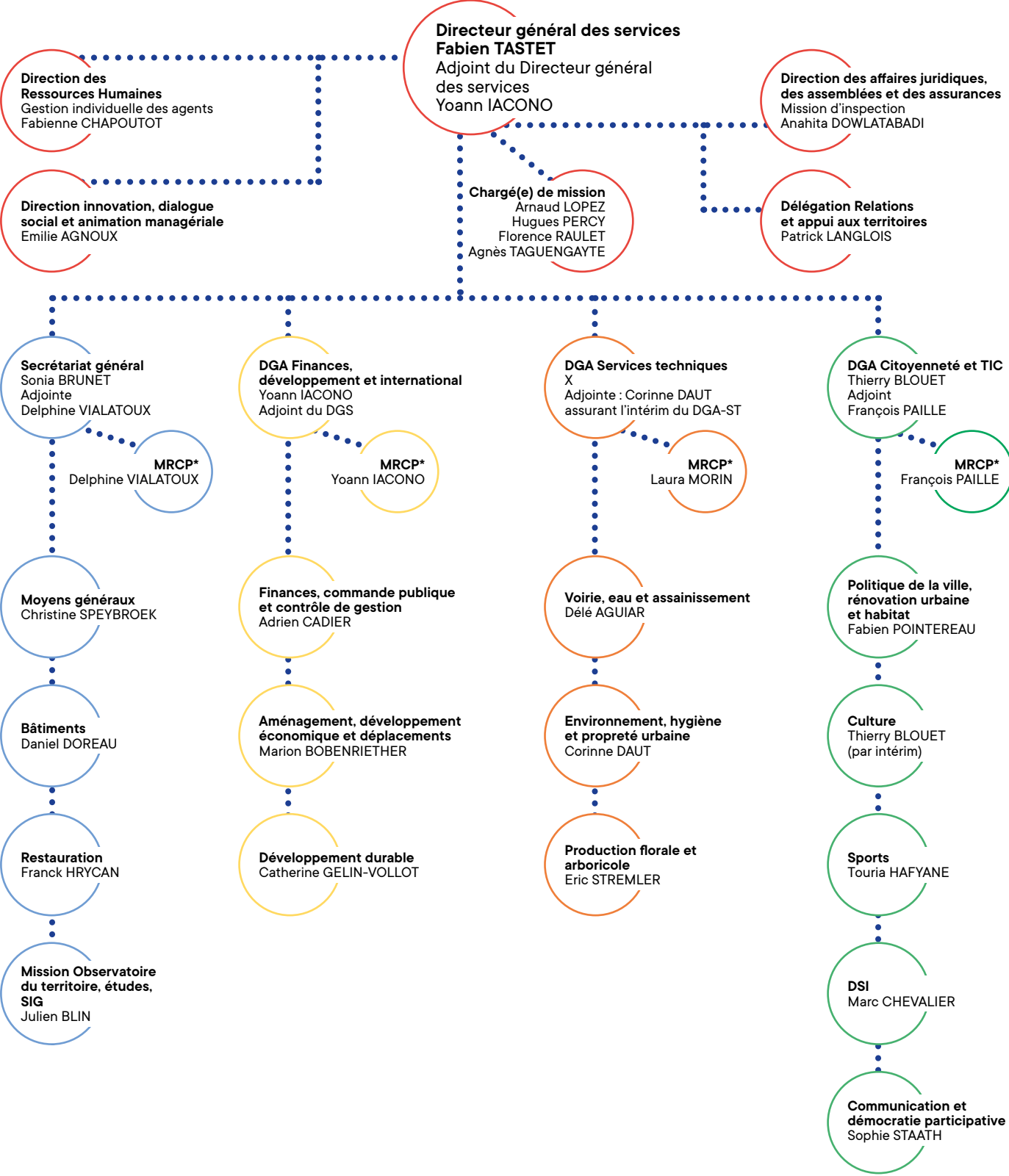
Maire-Adjointe de Sucy-en-Brie

Christian VANDENBOSSCHE

Maire-Adjoint de Sucy-en-Brie

Thierry DEBARRY

Maire-Adjoint de Villecresnes



* Mission Ressource Coordination et Pilotage

Partie II

Créativité et solidarité

- Équipements culturels.....22
- Équipements sportifs.....24
- Politique de la ville.....26
- Habitat.....27
- Économie sociale et solidaire.....28
- Restauration.....29
- Solidarité vers les communes : la DRAT.....30
- Solidarité internationale.....31
- ITI, un programme européen à GPSEA.....32

Proximité et qualité

- Voirie et assainissement.....33
- Collecte des déchets ménagers.....34
- Propreté urbaine.....35
- Hygiène publique.....36
- Production florale et arboricole.....37

Attractivité et durabilité

- Aménagement de l'espace territorial.....38
- Attractivité économique.....40
- Transports et déplacements.....42
- Développement durable : actions spécifiques...43

Les moyens de l'action

- La Direction des Affaires Juridiques.....44
- Les ressources humaines.....45
- Les finances et la commande publique.....46
- La Direction des systèmes d'information.....47
- La gestion des bâtiments territoriaux.....47
- Les moyens généraux.....48
- La communication.....49
- Le bilan financier 2017.....50

Équipements culturels

LES CONSERVATOIRES

Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) gère sept conservatoires : celui d'Alfortville, de Boissy-Saint-Léger, de Chennevières-sur-Marne, de Bonneuil-sur-Marne, de Créteil, de Limeil-Brevannes et de Noisieu. Le Territoire s'attache à développer et à encourager la pratique amateur de la musique dans chacun de ses équipements.

7 conservatoires
de musique,
de danse et/ou
de théâtre

3660
élèves

280 agents
dont
239 professeurs

Un total de
2 659 h
de cours par
semaine

Les faits marquants 2017

- Transfert de 4 conservatoires en 2017 (Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne et Noisieu), représentant 1200 élèves et une équipe de 75 personnes (enseignants et personnels administratifs et techniques) supplémentaires portant le chiffre total pour les 7 équipements à 3 660 élèves et 280 agents.
- Transfert des bâtiments des conservatoires associatifs du Plateau Briard situés à Marolles, Périgny-sur-Yerres et Santeny, les personnels conservent leur statut de salarié associatif.
- Extension des tarifs des seuls habitants des communes d'implantation des conservatoires à l'ensemble des habitants de GPSEA.
- 120 spectacles d'élèves, de professeurs proposés aux publics du Territoire au cours de l'année.
- Organisation de concerts, d'animations et de rencontres régulières en direction des publics de la petite enfance, des centres sociaux, des publics en situation de handicap et ceux hospitalisés, ainsi qu'en direction des publics du 3^{ème} âge dans le cadre de l'élargissement des publics, préoccupation majeure des conservatoires du Territoire.
- Mise en place de formations internes pour les professeurs : plus de 50 professeurs ont pu bénéficier de modules de formation très utiles à la réussite de leurs concours et examens professionnels en novembre et décembre 2017.



Conservatoire de Créteil

Les perspectives 2018

- Mobilisation des professeurs du réseau des conservatoires afin de concevoir un programme d'interventions pédagogiques et artistiques variées et de qualité dans les communes du Plateau Briard (mise en place dès janvier).
- Mise en place des instances de la gouvernance partagée, dans les villes qui ont transféré leur équipement en 2017; ces Conseils de Sites permettant de faire vivre la charte de coopération et de répondre ainsi régulièrement aux attentes des municipalités.
- Extension du logiciel de gestion des conservatoires aux 4 nouveaux équipements transférés.

19 médiathèques
et **2** ludothèques

2 bibliobus

235 agents

900 000
documents
mobilisables

LES MÉDIATHÈQUES-LUDOTHÈQUES

Grâce à son réseau de médiathèques, GPSEA se mobilise pour faciliter, développer et encourager l'accès pour tous à la lecture et aux savoirs. Le transfert de l'ensemble des équipements au Territoire doit permettre à GPSEA de porter une harmonisation et une amélioration de l'offre de service public respectueuse d'une charte signée avec les communes concernées, et décidée dans un souci d'équité et de solidarité envers les habitants des communes.

Les faits marquants 2017

- Transfert de 10 nouveaux équipements.
- Mise en place dès le 1^{er} septembre 2017, de la gratuité d'emprunt de tous les documents pour les habitants du Territoire. Chacun peut donc s'inscrire librement et gratuitement dans la structure de son choix afin de profiter des services qu'il propose. C'est une première étape dans la modernisation du nouveau réseau et dans la politique d'harmonisation de l'offre territoriale.
- Installation d'une ludothèque à la médiathèque de Sucy-en-Brie (situé dans le quartier du Rond d'Or jusque-là).

Les perspectives 2018

- Mise en place des conseils de site, instances de gouvernance partagées entre les villes et le Territoire réunissant élus, personnel et partenaires des médiathèques.
- Déploiement du bibliobus à Noisieu en début d'année 2018 en remplacement de la bibliothèque dont la fermeture avait été décidée avant le transfert, avec plus de 100 usagers réguliers qui bénéficient de réservations potentielles de 400 000 documents multi-supports.
- Réouverture de la ludothèque du Palais à Créteil qui offrira un espace plus polyvalent faisant la part à des fonctions nouvelles incluant notamment celle d'une médiathèque.
- Réflexion autour d'un règlement commun à toutes les médiathèques en vue de la mise en place d'un nouveau logiciel métier.
- Mise en place d'une plateforme de téléchargement de livres numériques permettant à tous les usagers de découvrir des milliers de livres numériques, soit via des liseuses empruntables, soit directement sur leurs propres outils, de leur domicile.



D. Kennedy à la médiathèque de Créteil

Équipements sportifs

Grand Paris Sud Est Avenir gère 3 équipements sportifs terrestres : le stade Duvauchelle à Créteil, le gymnase de Marolles-en-Brie et le complexe du Belvédère d'Ormesson-sur-Marne. L'ensemble des agents sont rattachés à la direction des sports.

Les faits marquants 2017

STADE DUVAUCHELLE

- Réfection de la surface du terrain synthétique Est qui datait de 2002.
- Mise en place d'un système anti-pigeons dans les tribunes Honneur et Présidentielle.
- Remise en peinture des différents locaux (vestiaires de la tribune présidentielle, salle de musculation, club house, salle de vie,...).
- Mise aux normes PMR des accès au terrain synthétique Est et des escaliers des tribunes honneur, Sud et Nord.
- 17 matchs de championnat de National.
- Match international espoir FRANCE/CAMEROUN organisé par la Fédération Française de Football.
- Interclubs d'athlétisme organisé par l'US CRÉTEIL Athlétisme.
- Championnat de France UNSS de football féminin.
- Meeting UNSS académique et départemental d'athlétisme.

GYMNASE DE MAROLLES-EN-BRIE

- Réfection du dôme de la halle et reprise de l'étanchéité du bâtiment
- 11 matchs de championnat de National 3 de handball.
- Le Salon Intercommunal des Métiers D'Art organisé par GPSEA.

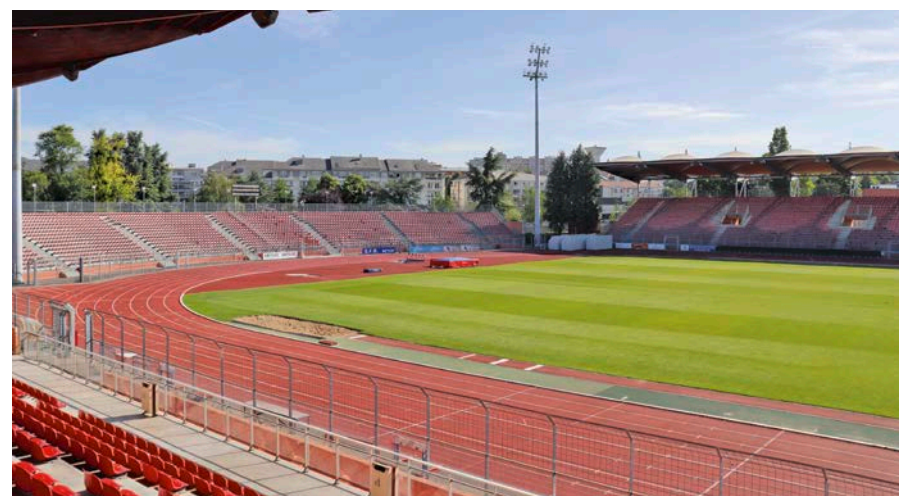
Les perspectives 2018

STADE DUVAUCHELLE

- Ouverture de la maison du handball.
- Réaménagement de l'aire de lancer avec la création de deux courts de tennis.
- Projet de réfection de la surface du terrain synthétique Ouest.

COMPLEXE SPORTIF DU BELVÉDÈRE

- Lancement d'une étude de programmation concernant la rénovation du complexe.



Stade Duvauchelle

Accueil public global de **42 000** personnes pour 28 manifestations au Stade Duvauchelle

11 804 heures d'utilisation annuelle des scolaires, associations sportives et civiles pour un total de 130 120 usagers au Stade Duvauchelle

Piscine de Sucy-en-Brie



Piscine Marcel Dumesnil de Bonneuil-sur-Marne



Plus de **460 000** entrées pour les 7 piscines en 2017

101 agents sur les 2800 m² de plan d'eau répartis sur les 7 équipements nautiques

Natation scolaire : plus de **11 500** élèves venant de 81 écoles réparties sur le territoire

LES PISCINES

Grand Paris Sud Est Avenir gère depuis 2017, sept équipements aquatiques : les piscines de Sucy-en-Brie, de Bonneuil-sur-Marne, de Boissy-Saint-Léger, de Créteil/Colombier, de Créteil/Lévrière, de Créteil/Sainte-Catherine et de Chennevières-sur-Marne. Toute l'année, l'accueil est assuré pour le public « libre », les associations diverses, les clubs de natation, les scolaires, les collèges, l'université, les publics spécialisés, les centres de loisirs, les CCAS, les partenaires institutionnels.

Les faits marquants 2017

- Transfert au Territoire des piscines de Bonneuil-sur-Marne le 1^{er} avril 2017, celles de Créteil (Colombier, Lévrière et Sainte-Catherine) le 1^{er} juillet 2017.
- Travaux de rénovation avec une reprise complète des supports de toiture engagés sur la piscine du Colombier à Créteil nécessitant sa fermeture au cours de l'été 2017.
- Organisation de plusieurs soirées à thème à destination du tout public dans les piscines de Boissy-Saint-Léger et de Chennevières-sur-Marne.

Les perspectives 2018

- Développement de l'apprentissage de la natation sous toutes ses formes afin de permettre au plus grand nombre d'habitants d'en bénéficier.
- Uniformisation des règlements intérieurs des équipements aquatiques et terrestres.
- Réalisation d'un audit de l'ensemble des installations.
- Réalisation d'importants travaux de rénovation de toiture pour la piscine de Bonneuil-sur-Marne et de bardage de Boissy-Saint-Léger.

Politique de la ville

La politique de la ville vise à réduire les inégalités territoriales entre les quartiers et à favoriser l'égalité des chances entre les habitants. Elle intervient dans les territoires ou auprès des publics qui connaissent des difficultés socio-économiques.

Dès le mois de juillet 2016, les élus territoriaux ont choisi de définir le périmètre de cette compétence dans une délibération cadre avec pour objectif qu'elle concerne toutes les villes du territoire.

183 actions déposées dans le cadre de la programmation annuelle d'actions des contrats de ville

265 000 € d'investissement de GPSEA dans la programmation



Politique de la ville, signature du protocole préfiguration Bonneuil @julien paisley

Ainsi, 4 grands axes ont été définis :

1. L'animation des contrats de ville du secteur «Haut Val-de-Marne» et «Plaine Centrale / Bonneuil», ainsi que des dispositifs de développement urbain qui leur sont rattachés;
2. Les actions en faveur de la santé;
3. L'insertion économique et sociale;
4. La prévention de la délinquance et la citoyenneté.

Les faits marquants 2017

En matière de politique de la ville :

- 183 actions déposées dans le cadre de la programmation annuelle d'actions des contrats de ville : 135 actions sur le contrat de ville Plaine Centrale/Bonneuil dont 18 actions intercommunales portées ou soutenues par GPSEA. 48 actions sur le contrat de ville Haut Val-de-Marne, dont 3 actions intercommunales.

En matière de renouvellement urbain :

- Sélection du projet du quartier Fabien à Bonneuil par le comité national d'engagement de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) le 6 mars;
- Signature du protocole de préfiguration commun aux projets des quartiers Chantereine à Alfortville et Mont Mesly-Habette-Coteaux du Sud à Créteil le 26 mars.

En matière de santé :

- Lancement d'une étude sur l'offre et les besoins locaux en matière de santé portée par GPSEA avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), qui visait à sensibiliser les professionnels de santé à l'exercice regroupé



Haie Griselle Boissy-St-Léger

de la médecine, en particulier dans le cadre de maisons de santé pluridisciplinaires.

En matière d'insertion et d'emploi :

- Soutien aux opérateurs locaux (les missions locales pour l'emploi des jeunes, l'école de la deuxième chance, l'association Plaine Centrale Initiatives ou les structures d'insertion par l'activité économique), pour un montant de plus de 1,3 M€. Plus de 7 000 personnes en recherche d'emploi ont été accompagnées par ces opérateurs;
- Signature avec la Société du Grand Paris (SGP) d'une convention qui confie au Territoire l'animation de la démarche de développement de l'emploi dans les chantiers du Grand Paris Express sur notre territoire.

Les perspectives 2018

- Évaluation à mi-parcours des deux contrats de ville;
- Signature des protocoles de préfiguration des projets de renouvellement urbain de Boissy-Limeil (quartiers de la Haie Griselle - la Hêtraie) et de Chennevières (quartier du Bois l'Abbé);
- Adoption d'un cadre de soutien de GPSEA aux projets de maisons de santé;
- Redynamisation de l'espace emploi du Plateau Briard et mise en réseau des différents services emploi du territoire.

Habitat

En attendant, la reprise de la compétence par la Métropole du Grand Paris au 1^{er} janvier 2019, Grand Paris Sud Est Avenir a poursuivi les actions engagées par les anciennes intercommunalités notamment :

- Les aides au développement du logement social par l'attribution de subventions pour surcharge foncière et de garanties d'emprunts et, sur le territoire de l'ex Plaine centrale, les aides à la réhabilitation du patrimoine bâti;
- La résorption de l'habitat indigne ou dégradé dans le cadre de la poursuite ou de la conclusion des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) mises en place sur les communes d'Alfortville, Boissy-Saint-Léger et Sucy-en-Brie;
- Le soutien au logement temporaire et au fonds de solidarité habitat (FSH);
- La gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Créteil Pompadour.

Les faits marquants 2017

- Subventions et garanties d'emprunts pour le développement et la réhabilitation du parc social : 203 816 € d'aides et 7 garanties d'emprunts attribuées. À ces nouvelles opérations délibérées en 2017, il faut ajouter 27 qui étaient en cours et ont été financées au budget 2017 à hauteur de 3,5 M€.
- Résorption de l'habitat indigne avec la présentation des trois bilans de fin d'OPAH, celles du centre ancien de Boissy-Saint-Léger, du Clos de Pacy à Sucy-en-Brie et Confluent -



Conférence Intercommunale du Logement mai 2018

203 816 € d'aides et 7 garanties d'emprunts pour le développement et la réhabilitation du parc social

3 OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) achevées

Améliorons notre habitat d'Alfortville. Dans le cadre de ces 3 OPAH, 222 134 € ont été attribués en 2017 par GPSEA (ingénierie et travaux).

- Attributions de subventions au logement temporaire et au fonds de solidarité habitat (FSH).
- Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Créteil Pompadour.
- Mise en place de la conférence intercommunale du logement (CIL) . Elle constitue une instance de gouvernance de la politique intercommunale d'attribution des logements sociaux.
- Participation du Territoire à l'élaboration du diagnostic du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH).

Les perspectives 2018

- Poursuite des aides au développement du logement social, à la réhabilitation du parc immobilier

bâti et en faveur des plus démunis, dans l'attente du transfert à la MGP de la compétence habitat et de la définition de l'intérêt métropolitain en matière d'amélioration du parc immobilier bâti et de la résorption de l'habitat indigne.

- Conduite de la démarche et des travaux de la CIL : composition des collèges, règles de fonctionnement, organisation des travaux (réunion de lancement, phases diagnostic et orientations...).
- Participation aux ateliers et groupes de travail organisés par la MGP afin que les spécificités et les projets de notre territoire soient pris en compte dans la définition des orientations et du programme d'actions du PMHH.
- Actualisation du règlement intérieur de l'aire d'accueil des gens du voyage et remise en concurrence du marché de gestion de l'aire arrivant à son échéance fin 2018.

Économie Sociale et Solidaire



Remise prix ESS 2017

4 projets de l'Économie Sociale et Solidaire soutenus par GPSEA en 2017

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) combine engagement social et initiative économique pour mettre la personne humaine au centre des activités.

Elle se caractérise par son mode d'entreprendre spécifique et non par des activités particulières, avec des projets producteurs de richesses à deux niveaux :

- Création d'emplois pérennes ;
- Création de biens collectifs de proximité/réponse à de nouveaux besoins.

Les faits marquants 2017

- Soutien de 4 projets solidaires doté de 20 000€.
- Création d'un café-associatif.
- Aide au développement de l'accès à une alimentation bio en circuits-courts.
- Soutien au Relooking vestimentaire éco-responsable.
- Soutien à la création d'emplois locaux répondant aux besoins et compétences de chômeurs de longue durée.
- La prise en compte dans les marchés publics lancés par GPSEA de clauses sociales afin de favoriser l'insertion des publics en difficulté éloignés de l'emploi et la réservation de certains marchés publics aux entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (entreprise adaptée/EA, établissement et service d'aide par le travail/ESAT, centre d'aide par le travail / CAT...).

Les perspectives 2018

En 2018, GPSEA souhaite s'appuyer sur ces initiatives pour adapter sa politique d'accompagnement des projets de l'ESS au plus près des besoins du terrain.

Restauration

2 229 029 repas produits, en liaison froide, soit 13 300 repas par jour en moyenne

1 832 441 repas sur le secteur scolaire, soit 12 800 repas par jour scolaire

214 791 repas sur le secteur des centres de loisirs, soit 2 386 repas par jour de centre

621 617 gouters

181 988 repas sur le secteur des seniors dont 150 700 en portage à domicile

76 agents répartis dans les différents secteurs d'activité du service

Grand Paris Sud Est Avenir dispose d'une cuisine centrale qui produit les repas, en liaison froide, pour le secteur scolaire et périscolaire (accueils de loisirs les mercredis et vacances scolaires) et les seniors (dans les résidences et en portage à domicile) des villes d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes membres de l'ex communauté d'agglomération Plaine centrale du Val-de-Marne.

Les repas scolaires sont fabriqués en liaison froides à J-2, puis livrés le jour même dans les écoles (75 points de distribution), en deux passages. Les repas pour les seniors sont également livrés chaque matin, aussi bien dans les résidences qu'à domicile (ceux des week-ends le sont le vendredi).

Les menus sont élaborés par deux diététiciennes, également en charge du contrôle qualité et sécurité alimentaire, ils sont validés lors de commissions des menus.

Pour les menus scolaires, suite au constat d'un gaspillage important, notamment de la viande et du pain, une étude de satisfaction a été réalisée dans les écoles. Les résultats ont servi de base à la mise en place de nouvelles dispositions :

- Service de pain bio tous les jours pour le secteur scolaire et centres de loisirs ;
- Passage à un plus fort pourcentage de menus à 4 composantes (crudité ou fruit) ;
- Proposition chaque jour d'un deuxième choix de plat protidique, avec une alternative à la viande lorsque celle-ci figure au menu ;

- Service de fruits dits de proximité une semaine sur deux ;
- Grammages des portions ramenés aux quantités exigées par la réglementation ;
- Service de race à viande pour le bœuf ;
- Service de produits issus du commerce équitable.

Les perspectives 2018

La direction de la cuisine centrale, dans le cadre de la politique du développement durable de GPSEA, va concentrer ses efforts sur le gaspillage alimentaire, et développer l'approvisionnement de proximité.

Cuisine centrale



Solidarité envers les communes : la Délégation Relations et Appui aux territoires (DRAT)

La Délégation Relations et Appui aux Territoires (DRAT) a été créée pour assurer l'interface entre les communes membres du Territoire, les directions de GPSEA et les partenaires institutionnels.

La DRAT offre aux communes un accompagnement d'Ingénierie humaine sur des dossiers spécifiques en lien avec les directions opérationnelles de GPSEA comme les marchés de consultations d'entreprises ou de maîtrise d'œuvre.

Suivi
de **11** PLU

Gestion d'un fonds
de solidarité
aux communes de plus
de **470 000 €**

Les faits marquants 2017

• Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) :

Gestion des PLU sur les 16 villes dans le cadre du transfert des compétences à GPSEA, avec un rôle de conseil en matière d'urbanisme opérationnel et réglementaire.

Avec le suivi des procédures déjà engagées de révision pour les villes de Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Limeil-Brévannes, Noisieu et l'engagement et le suivi des procédures de modifications de droit commun et simplifiées pour les villes de Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Créteil, Mandres les Roses, Périgny-sur-Yerres, Sucy-en-Brie et Villecresnes.

• Fonds de Solidarité aux Communes

Appui logistique de la DRAT sur des missions ponctuelles et d'accompagnement d'opérations de travaux pour le Fonds de Solidarité aux Communes (FSC).

Mise en place et animation des groupes de travail et de programmation pour des opérations de bâtiments transférés à GPSEA, de projets structurants ainsi que des travaux d'aménagement de voirie.

• Le G16 : réunions des Directeurs Généraux des Services

Organisation et animation des réunions de travail entre la Direction Générale territoriale et les Directeurs Généraux des 16 communes.

Les perspectives 2018

- Élaboration du règlement Local de Publicité intercommunal avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé qui assistera le Territoire jusqu'à l'approbation de ce document qui règlera les pré-enseignes ; enseignes et publicités sur le territoire.
- Poursuite du suivi des différentes procédures engagées pour PLU (révision ou modification et/ou modification simplifiée).
- Poursuite de l'accompagnement des communes du Plateau Briard en proposant un accroissement des prestations du CAUE qui conseillera les administrés et les instructeurs des autorisations du droit des sols en matière de qualité architecturale, d'urbanisme et de paysage.
- Organisation d'un club instructeur pour les villes du Plateau Briard.
- Renforcement des missions d'accompagnement aux communes par la présence d'une chargée d'appui spécialisée dans la rédaction de marchés publics et d'analyse financière. Les premiers dossiers à traiter seront le renouvellement du marché de restauration scolaire pour les communes de Marolles-en-Brie, Santeny, Mandres-les-Roses, Périgny-sur-Yerres et le renouvellement du marché pour le transport scolaire pour l'ensemble des communes de l'ex. Plateau Briard.

Solidarité internationale

Dans le cadre de la finalisation des transferts de compétences au 31 décembre 2017, GPSEA a décidé de maintenir la compétence « coopération décentralisée », initialement transférée par l'ancienne communauté de communes du Plateau Briard, au sein du Territoire.

Dans le prolongement des premières actions menées dans le cadre d'un partenariat avec la commune de Bonaléa au Cameroun, GPSEA est engagé dans un projet d'amélioration

des conditions d'accès à l'eau et à l'assainissement. Il s'agit d'alimenter en eau 4 villages avec la création d'un mini-réseau d'eau potable à partir de 2 forages existants à équiper de pompes électriques, de mettre en place un comité de gestion de l'eau, de travailler à la sensibilisation à l'hygiène et de mettre en place l'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC) sur les 3 villages de Bakomkom, Kouma-Ndiha et Miang.



Cameroun, photo d'illustration

ITI, un programme européen à GPSEA

À sa création, Grand Paris Sud Est Avenir s'est substitué aux anciennes intercommunalités en reprenant le pilotage de certaines opérations comme le pilotage d'un programme de fonds européens dit « Investissement Territorial Intégré » (ITI) sur le périmètre de l'ancienne communauté d'agglomération Plaine centrale qui avait été retenue parmi les 15 territoires franciliens bénéficiant du dispositif.

Dans ce cadre, GPSEA est chargé d'animer l'ITI qui dispose d'une enveloppe globale de 5,39 millions d'euros (dont 76 % de FEDER –Fonds de Développement Régional- et 24 % de FSE –Fonds Social) répartie dans 5 axes thématiques: aménagement, création d'activité, inclusion sociale, compétitivité et transition énergétique.

La Région Île-de-France, en tant qu'autorité de gestion des fonds européens, lui a en effet confié un rôle d'organisme intermédiaire et une convention de délégation de tâches a été établie suite à son adoption par le Conseil de territoire du 14 décembre 2016.

Le Territoire est notamment tenu d'organiser un comité de sélection et de suivi composé de 12 membres élus du territoire et d'un représentant de la Région. En 2017, 2 comités de sélection se sont tenus et ont retenu 2 projets :

- Le projet « PRAMMICS » porté par l'UPEC, qui permet d'améliorer l'analyse de la qualité de l'air en détectant les particules les plus fines. Le projet a été soutenu à hauteur de 800 000 €;
- Le projet de réhabilitation thermique de 23 immeubles dans le quartier d'habitat social du Mont-Mesly à Créteil. Porté par le Bailleurs Créteil Habitat-SEMIC, le projet a bénéficié de 1,7 M€ de financement européen au titre de l'ITI.

2 autres comités de sélection et de suivi sont programmés en 2018 afin de soutenir de nouveaux projets.

Voirie et assainissement

Travaux voirie Villecresnes Travaux assainissement Boissy-Saint-Léger



ASSAINISSEMENT

714 contrôles de conformité et demandes de renseignements

ASSAINISSEMENT

54 demandes de raccordement

ASSAINISSEMENT

42 autorisations d'urbanisme

Les missions de la direction voirie, eau et assainissement :

- La création ou aménagement, entretien des voiries et des parcs de stationnement d'intérêt territorial;
- L'assainissement;
- L'eau potable;
- L'entretien et aménagement des itinéraires cyclables autres que les pistes et bandes cyclables, dès lors qu'il s'agit d'axes prioritaires définis par le futur document stratégique territorial cyclable de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir et installation de dispositifs de stationnement pour vélos.

VOIRIE

Les faits marquants 2017

- Définition de la compétence « création ou aménagement, entretien des voiries et des parcs de stationnement d'intérêt territoriale »;
- Mise en place d'un programme pluriannuel d'investissement en matière de voirie avec les communes (2018-2021) d'un montant de 36 000 000 €;
- Réalisation ou début d'exécution d'une dizaine d'opérations de travaux de voirie (dont Chemin des bassins à Créteil, Avenue du Moulin à vent à Chennevières-sur-Marne, Rue du centre à Ormesson-sur-Marne, Chemin latéral à Alfortville, Rue Dauphine à Sucy-en-Brie, Rues renard, Jaurès et Rue de la Pompe à la Queue-en-Brie).

ASSAINISSEMENT

Les faits marquants 2017

- La réalisation ou le début d'exécution d'une dizaine d'opérations de travaux d'eaux usées et d'eaux pluviales (dont Bois des Friches à la Queue-en-Brie, Rue de Lésgny à Sucy-en-Brie, Route du Plessis, Sentier de la Basse Hutte et Allée des Sapins à Chennevières-sur-Marne...).

VOIRIE

Adoption d'un programme pluriannuel d'investissement en matière de voirie de 36 000 000 €

VOIRIE

10 opérations réalisées

Collecte des déchets ménagers

Le service environnement met en œuvre la compétence « collecte des déchets ». Il s'agit d'assurer la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de Grand Paris Sud Est Avenir que ce soit via un prestataire ou via l'adhésion à un syndicat ce qui est le cas pour les communes du Plateau Briard. Ces collectes séparatives et le développement d'une politique de prévention des déchets à la source permettent de limiter la mise en décharge des déchets et d'économiser les ressources naturelles et l'énergie.

Les faits marquants 2017

- Transfert de la compétence « traitement des déchets » de GPSEA au SMITDUVM (Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Déchets Urbains du Val-de-Marne) à compter du 1^{er} janvier 2018;
- Lancement du nouveau marché public de collecte des déchets du Haut Val-de-Marne avec une qualité de service souhaitée étendue par rapport à l'ancien marché;
- Harmonisation et/ou rationalisation des contrats sur l'ensemble du territoire concernant les recettes;
- Implantation de conteneurs enterrés sur les quartiers du Palais et de Gizeh à Créteil;
- 50 animations réalisées en milieu scolaire;
- Campagne de sensibilisation en pied d'immeuble à Sucy-en-Brie (quartier de la Cité Verte);
- 2 opérations « pilote » de compostage collectif : l'une à Sucy-en-Brie, l'autre à Boissy-Saint-Léger;



Le bon geste



Benne collecte OM

- 40 composteurs individuels ont été distribués et 5 sites collectifs ont été équipés (15 composteurs au total);
- Lancement d'une consultation pour la réalisation d'une étude d'opportunités relative à l'implantation de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets ménagers en habitat collectif et dans les centres commerciaux de proximité répartis sur le territoire de GPSEA (marché notifié en date du 13 décembre 2017).

Les perspectives 2018

Remise de l'étude d'opportunités relative à l'implantation de conteneurs enterrés par le bureau d'études fin du 1^{er} semestre 2018.

132 051 tonnes
de déchets tous
confondus collectés

Dont
16 807 tonnes
de recyclables

8 240 tonnes
de déchets verts

7 272 tonnes
d'encombrants



Conteneurs enterrés

Propreté urbaine



Cette compétence, exercée depuis 2001 sur le secteur Plaine Centrale, a été transférée au Territoire de Grand Paris Sud Est Avenir dès sa création et maintenu pour les villes d'Alfortville, de Créteil et de Limeil-Brevannes.

Missions du service

- Nettoyage et lavage des chaussées de 295 km de chaussées, soit 600 km de fil d'eau ou caniveaux, dont 55 à Alfortville, 190 à Créteil et 50 à Limeil-Brevannes;
- Nettoyage manuel des 600 km de trottoirs effectué individuellement et de parkings;
- Nettoyement des marchés forains, soit un total de 520 marchés traités annuellement et nécessite une benne à ordures ménagères de 11,5 m³, des laveuses et des balayeuses;
- Collecte des corbeilles à papiers, canicrottes et sacs de cantonniers;
- Lutte anti-graffitis et désaffichage;
- Désherbage des parties minéralisées;
- Entretien du parc d'engins et de véhicules.

Les faits marquants 2017

Expérimentation de nettoyage mécanisé sur les communes de Boissy-Saint-Léger et Noisieu dans le cadre de la mise en place d'un marché public signé avec les villes dont GPSEA est le prestataire.

Les perspectives 2018

Création du service partagé de nettoyage des voiries avec les communes du territoire qui le souhaitent à compter du 1^{er} janvier 2018.

191 agents

3 districts
de cantonnerie

1 district
communautaire avec
des équipes mécanisées

Vidage
de **2 082 corbeilles**
soit 91 000 tonnes
de déchets

600 km de trottoirs
nettoyés manuellement

53 000 m² traité
dans la lutte anti-graffitis
et désaffichage



Hygiène publique

Le service Hygiène publique est actuellement missionné sur le secteur géographique de l'ex-Plaine centrale du Val-de-Marne (Créteil, Alfortville et Limeil-Brévannes) pour mettre en application les pouvoirs de police générale et spéciale des maires en matière de salubrité publique.

À cette fin, il intervient notamment dans les domaines de salubrité de l'habitat, de prévention contre l'intoxication au monoxyde de carbone, de lutte contre le saturnisme infantile, d'hygiène alimentaire, d'état sanitaire des hôtels meublés, de bruit de voisinage, de dératisation/désinsectisation/désinfection, capture des animaux errants et ramassage des animaux morts.

Sur l'année 2017, **180 dossiers ont été traités dont 34,5% clos.**

**180 dossiers
traités en 2017**

Les perspectives 2018

Création d'un service commun d'hygiène publique. Les missions de ce service peuvent désormais être étendues à l'ensemble des communes du Territoire qui en manifesteraient l'intérêt.



Production florale et arboricole



Centre horticole

Production de 273 000 plantes dites annuelles dont 700 variétés différentes, 218 000 plantes dites bisannuelles de 200 variétés différentes

473 mobiliers de fleurissement mis en culture à l'occasion du fleurissement estival

125 000 bulbes et 15 000 arbres fournis aux villes

Confirmée en 2017, la compétence production florale et arboricole est adoptée par GPSEA.

Le centre de production basé à Mandres-les-Roses a désormais pour mission de fournir l'ensemble des besoins en végétaux des 16 collectivités du territoire.

Les faits marquants 2017

PRODUCTION FLORALE :

Le centre horticole a produit près de 273 000 plantes dites annuelles dont un peu plus de 700 variétés différentes, ainsi que la mise en culture de 473 mobiliers de fleurissement à l'occasion du fleurissement estival.

Par ailleurs, 218 000 plantes dites bisannuelles de 200 variétés différentes, ainsi que plus de 2 000 chrysanthèmes ont été produits pour le fleurissement automnal.

Près de 125 000 bulbes tels que tulipes ou narcisses ont également été fournis aux villes et plantés par leurs soins. L'usage des bulbes est en augmentation importante, notamment pour ceux ayant la capacité de se régénérer naturellement.

PRODUCTION ARBORICOLE :

Plus de 15 000 végétaux ont été fournis par la pépinière en 2017 (300 arbres tiges et conifères gros sujets, 2800 arbustes en conteneurs ou de pleine terre, 12 000 plantes vivaces). La quantité de plantes livrée est en augmentation constante surtout en ce qui concerne les plantes vivaces et graminées. En effet, compte tenu de la démarche de développement durable menée par les communes, les végétaux

privilegiés sont ceux pouvant rester en place dans les massifs durant plusieurs années.

De plus, l'équipe pépinière s'est déplacée avec le matériel nécessaire afin de transplanter un olivier à Bonneuil-sur-Marne, et a fourni 70 arbustes pour la végétalisation du boulo-drome d'Ormesson-sur-Marne.

PÉDAGOGIE ET ÉVÉNEMENTIELS / PLANTES VERTES ET FLEURIES :

• Fournitures et prêts de plantes vertes et fleuries

Le centre a prêté plus de 480 plantes vertes et fleuries pour diverses manifestations aux villes ainsi que pour diverses manifestations importantes de GPSEA.

• Entretien des plantes vertes et fleuries

Le centre entretient plus de 200 plantes vertes et fleuries de toutes tailles dans les bâtiments ou équipements territoriaux.

• Visites

Plus de 500 personnes sont venues visiter le centre horticole et la direction a fait repoter plus de 2700 plantes variées aux enfants lors des manifestations telles que Parcs et Jardins en fête à Créteil ou la Fête du jardinage de Limeil-Brévannes.



Centre horticole

Aménagement de l'espace

La compétence « aménagement de l'espace » partagée entre la Métropole du Grand Paris et les établissements publics territoriaux (EPT) se compose de trois volets :

- Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement. Il s'agit concrètement des actions visant à développer de nouveaux « morceaux de territoire » ou de requalifier les quartiers existants (zones d'activités économiques, quartiers d'habitation, etc.);
- Actions de restructuration urbaine non-déclarées d'intérêt métropolitain. Il s'agit essentiellement d'interventions dans le cadre d'opérations de rénovation urbaine dans des quartiers politique de la ville ;

- Constitution de réserves foncières non-déclarées d'intérêt métropolitain. Il s'agit de l'acquisition de terrains en vue de développer des projets d'aménagement.

Le Territoire aura également recours à sa Société publique locale d'aménagement – Grand Paris Sud Est Avenir Développement – qui exercera des fonctions d'aménageur. Ses missions seront principalement l'acquisition de foncier, la réalisation des travaux d'aménagement et la commercialisation des bâtiments construits.

Perspective : Pointe du Lac, Créteil
© Legendre Immobilier



9 opérations dont 4 ZAC
et **2** études pôle gare (sur Boissy-St-Léger
et Sucy-en-Brie) suivies par GPSEA

90 ha d'emprise foncière aménagés
à terme sur les opérations déjà déclarées
d'intérêt territorial, majoritairement
destinés à de l'activité économique
et commerciale

Les faits marquants 2017

Plusieurs périmètres d'aménagement économique ont connu des succès en 2017 :

- Annonce de l'installation du centre R&D mondial de Valeo en matière de véhicules connectés sur le site de Duvauchelle-Est à Créteil. Sur plus de 20 000 m², cette installation permet l'arrivée de 1100 emplois sur le Territoire;
- Signature avec l'entreprise Valentin, filiale de Vinci, d'une promesse de vente pour l'installation de son siège sur une parcelle de 25 000 m² sur le site de la Ballastière Nord à Limeil-Brévannes. D'autres grands groupes de BTP, notamment Eiffage Travaux Publics, prévoient de s'installer sur le site à court-terme;
- Bilan de la concertation et création de la ZAC du Grand Ensemble à Alfortville, première étape vers la restructuration complète du centre commercial et de ses abords;

- Achèvement de la dépollution de la ZAC des Portes de Sucy II et démarrage des travaux pour le futur site régional du groupe ENGIE, avec l'arrivée de 150 emplois aujourd'hui;
- Obtention des compensations écologiques nécessaires à la poursuite du développement de la ZAC Notre-Dame, notamment sa partie commerciale.

Les perspectives 2018

- Poursuite du transfert de la compétence aménagement et travail partenarial avec les communes avec une charte de gouvernance qui prévoit le pilotage des opérations par le Maire. Les services du Territoire se structureront pour assurer, aux côtés des services des Villes, la continuité des opérations.
- Réflexions innovantes pour de nouveaux projets sur le Territoire comme le site ex-France Télécom à Noisieu où une programmation

d'aménagement est en cours d'élaboration en vue de la réalisation d'un agro-quartier et d'une zone économique dédiée aux circuits courts, à l'agro-alimentaire et aux mobilités durables.

- Poursuite opérationnelle de plusieurs zones d'aménagement économique dont la ZAC de la Ballastière Nord à Limeil-Brévannes et du Grand Ensemble à Alfortville; l'appel à candidatures pour la commercialisation de la zone d'activités de la ZAC Notre-Dame à La Queue-en-Brie. Le potentiel d'emplois s'élève à près de 400.
- Inauguration de réalisations majeures pour le Territoire comme la Maison du Hand, siège national de la Fédération française de handball, à Créteil Pointe du Lac et le siège régional d'ENGIE sur la ZAC des Portes de Sucy 2.
- En 2018, après le transfert de la compétence aménagement : suivi de 64 opérations dont 15 ZAC en cours d'aménagement.



Perspective piétonne
Ballastière Nord,
Limeil-Brévannes

Attractivité économique

L'enjeu est de favoriser la création d'emplois sur notre territoire au travers d'une politique de développement économique ambitieuse. L'intervention du Territoire lie étroitement économie, aménagement et développement durable, dans une perspective de croissance verte et adaptée aux mutations économiques actuelles. C'est dans cette optique que GPSEA articule notamment sa stratégie de développement économique avec l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial pour devenir un véritable éco-territoire au sein de la Métropole.

Les faits marquants 2017

- Création d'un Observatoire économique et fiscal qui doit permettre d'anticiper les mouvements d'entreprises sur le Territoire, ainsi que leur impact sur la fiscalité économique de GPSEA. Cet Observatoire a ainsi une double finalité, de prospective financière et de relations optimisées aux entreprises du Territoire.
- Extension de la bourse des locaux d'entreprises à l'ensemble du Territoire.
- Organisation de plusieurs manifestations des clubs d'entreprise (convention d'affaires, label Responsabilité sociale des entreprises) ainsi que le Salon des métiers d'art du Plateau Briard.
- Poursuite du travail partenarial avec plusieurs associations spécialisées dans l'accompagnement des créateurs d'entreprises.
- Poursuite de la structuration du réseau des pépinières et hôtel d'entreprises, au nombre de quatre : deux structures généralistes à Limeil-Brévannes et Chennevières et deux pépinières spécialisées à Créteil (l'une dans la santé et l'autre dans les activités innovantes).
- Initiation d'un travail de structuration des filières stratégiques du Territoire, en favorisant le dialogue entre toutes les parties du territoire – entreprises, laboratoires de recherche, structures d'enseignement, collectivités publiques. Les secteurs de la santé, l'agriculture, les éco-activités et le tourisme ont été plus particulièrement travaillés.

Les perspectives 2018

- Renforcement du travail sur les filières majeures du Territoire afin de les transformer et de les conforter comme la santé, le BTP, l'économie circulaire, la logistique et l'économie servicielle. Adaptation de l'offre de services pour favoriser les développements d'entreprises. Élaboration d'un Plan alimentaire de territoire, en lien avec la direction du développement durable, afin de diagnostiquer précisément les enjeux et ressources territoriales en matière de circuits courts agricoles.
- Réflexion globale autour des filières émergentes comme l'économie du sport avec l'implantation de la Maison du Handball à Créteil, mais aussi autour de la thématique de l'industrie du futur avec les laboratoires de recherche, les structures de formation professionnelle et des entreprises de pointe (aérospatial, mécatronique ou encore objets connectés) dont le développement pourrait se voir dynamisé par la création de synergies ou d'actions concrètes en faveur de la formation ou de l'accessibilité en transports.

112 312 emplois
sur le Territoire

16 918
entreprises

Plus de
27 000
étudiants

3 pépinières
et **1** hôtel
d'entreprises

Zoom santé

La filière santé-société-environnement est aujourd'hui la filière la plus structurée de GPSEA, également portée par des acteurs majeurs du Territoire comme l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) ou l'hôpital intercommunal de Créteil. Le CHU Henri Mondor a également été associé aux réflexions. L'objectif de cette filière est de pouvoir, collectivement, travailler à l'impact des mutations sociétales et environnementales sur la santé et de développer des réponses innovantes à ces défis nouveaux. Pour ce faire, un projet de labellisation de cette filière, avec un portage spécifique via un groupement public ou une association, a été engagé par GPSEA et ses partenaires.

- Modernisation du soutien à l'entrepreneuriat par le renouvellement de sa stratégie d'accompagnement à la création d'entreprises. Mise en place du premier incubateur territorial à travers des partenariats, notamment avec BGE Adil et la Chambre de commerce et d'industrie qui permettra, par le biais d'appels à projets thématiques, d'accompagner de manière très soutenue et intensive 10 à 20 porteurs de projet et de leur proposer un programme de formation complet.
- Pour le réseau d'immobilier d'entreprise, renforcement et affinement de la connaissance des trajectoires économiques via l'Observatoire économique et fiscal. Réflexion sur le renouvellement des usages et des services proposés au sein des pépinières et hôtel d'entreprises (coworking, nouvelles animations, communication via les réseaux sociaux...), pour les plus petites entreprises. Renforcement des partenariats avec l'ensemble des acteurs de l'immobilier tertiaire et d'activités afin de fluidifier les liens entre attentes, actuelles et futures, des entreprises et les réponses du Territoire.
- Développement du marketing territorial. Participation plus intensive à des salons économiques majeurs, à l'exemple du SIMI (salon de l'immobilier d'entreprises).

Quelques réussites avec les installations suivantes...

- Siège mondial RetD de Valéo sur la parc Duvauchelle 1100 emplois sur 20 000 m²;
- Siège régional de Loomis à Créteil, 300 emplois;
- Siège social de Valentin à Limeil-Brévannes, 450 emplois;
- Siège régional d'Engie à Sucy-en-Brie (ZAC des Portes de Sucy II), 150 emplois;
- Agence d'Emulithe à Limeil-Brévannes.



Engie à Sucy-en-Brie

Transports et déplacements

1 réseau
de 10 lignes de bus

2 parcs
de stationnement

4 gares
de métro

4 gares
de RER

Fondement et préalable de toute politique de développement, les élus ont souhaité se saisir de la compétence facultative des transports et des déplacements. Les activités économiques mais également les loisirs et l'habitat se structurent et s'articulent autour des infrastructures de transport, dont le tracé détermine en grande partie les atouts de demain.

L'élaboration d'un Plan local de déplacements (PLD) en 2018 doit permettre de mûrir et de préciser une stratégie globale, partagée et ambitieuse au niveau intercommunal, afin de renforcer la cohérence et la pertinence de tous les modes de transports.

S'agissant de l'intervention opérationnelle du Territoire, 2 millions d'euros par an sont investis dans une convention partenariale avec Île-de-France Mobilités et les transporteurs pour le développement de l'offre de bus du réseau SITUS, la mise en place de navettes marchées, en tant qu'autorité organisatrice de proximité, ou encore le pilotage d'études de restructuration des gares routières de Sucy et Boissy.

Les faits marquants 2017

Gestion et développement du réseau de bus SITUS constitué de 10 lignes de bus régulières (conventionnement entre GPSEA, Île-de-France Mobilités et les transporteurs, groupe Transdev).

GPSEA est ainsi l'interlocuteur de proximité auprès des administrés mais est également en capacité de faire remonter plus rapidement à Île-de-France Mobilités les dysfonctionnements constatés sur le terrain.

- Pilotage de projets d'aménagement de voirie en faveur des transports collectifs, en lien avec Île-de-France Mobilités comme la conduite d'études relatives à l'amélioration du fonctionnement des pôles-gares routières de Boissy-Saint-Léger et Sucy-en-Brie ou encore la gestion de deux parcs relais subventionnés par Île-de-France Mobilités à Boissy-Saint-Léger et Sucy-en-Brie.

- Participation financière et suivi des chantiers 1) de la RN406 piloté par l'État (prolongement de jusqu'au Port de Bonneuil-sur-Marne, avec deux points d'entrée supplémentaire sur le port et une infrastructure directement raccordée au réseau routier principal). Coût de l'opération estimé à 83 millions d'euros dont de 4,5 millions d'euros versés sur 5 ans (de 2016 à 2021) de GPSEA, 2) du Téléphérique Câble A (premier téléphérique urbain d'Île-de-France reliera d'ici 2022 Créteil à Villeneuve-Saint-Georges via Limeil-Brévannes et Valenton en 17 minutes), 3) de la Tégéval (une voie verte qui relie les parcs départementaux, les massifs

boisés et les espaces naturels de la Région en favorisant les mobilités douces et piétonnes, 96 hectares sur 20 km traversant 7 communes de GPSEA).

Projets et développement à venir en 2018

- **Lancement du Plan local de déplacements**, avec la première phase de diagnostic précis et complet de l'ensemble des enjeux de transports et mobilités sur son territoire, en articulation avec les communes de l'EPT, les territoires et départements voisins et l'ensemble des partenaires des déplacements en Île-de-France (Île-de-France Mobilités, transporteurs, etc.) Une importance particulière sera accordée aux mobilités douces, avec l'intégration du Plan Vélo de GPSEA au sein du Plan local de déplacements.
- **Poursuite de l'ensemble des projets structurants de transport pour le Territoire** avec notamment la préparation du lancement de l'enquête publique du téléphérique Câble A et la préparation des chantiers de la ligne 15 du Grand Paris Express dont deux gares desserviront le Territoire (Créteil l'Échat et Vert-de-Maisons à Alfortville).

Développement durable

Grand Paris Sud Est Avenir coordonne la transition énergétique du territoire et a lancé, au titre d'une de ses compétences obligatoires, la réalisation du Plan Climat Air Énergie Territorial. Cette démarche de planification à la fois stratégique et opérationnelle prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie : atténuation des émissions de gaz à effet de serre, production d'énergies renouvelables, maîtrise des consommations d'énergie, adaptation au changement climatique et lutte contre la pollution de l'air.

Les faits marquants 2017

- Réalisation d'un diagnostic complet afin de partager une vision stratégique et de détailler les enjeux. Pour le Plan climat : 3 réunions (un comité de pilotage avec les représentants des villes, un comité de direction et une réunion avec les référents internes).
- Proposition de permanences de conseils personnalisés pour la rénovation thermique et la maîtrise des consommations.
- Organisation de nombreuses actions dans le cadre de la semaine européenne du développement durable (ateliers et animations notamment dans des médiathèques, ciné-débat, parcours de découverte...) : 33 actions dont 10 organisées par GPSEA.
- Animations auprès des scolaires et des habitants : 5 participations à des fêtes, 12 animations sur 4 mois.
- Permanences info-énergie : 58 rendez-vous sur 5 villes.

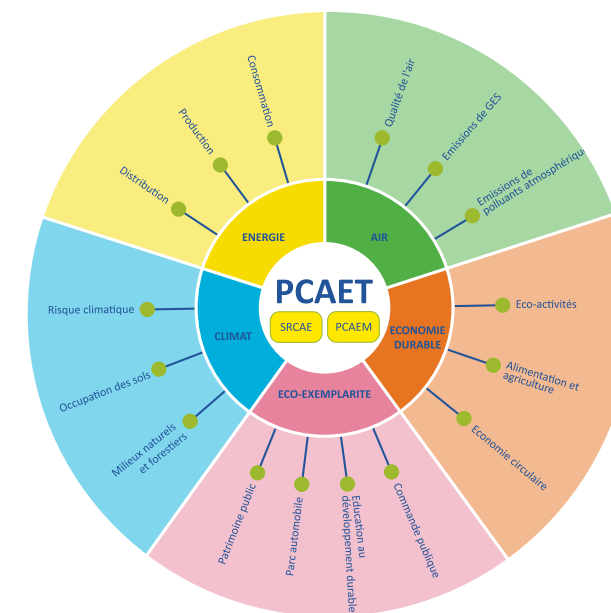
Toutes les actions de GPSEA dans ce domaine sont présentées dans le « Rapport sur la situation en matière de développement durable » consultable sur le site internet.

Les perspectives 2018

- Réalisation du plan climat, dont le projet doit être adopté fin 2018, qui a vocation à devenir le projet du territoire en matière de développement durable et de transition écologique, économique et durable. Il intégrera

un volet transports, en lien avec le futur plan local des Déplacements, et un volet alimentation et agriculture durable, en lien avec le futur projet alimentaire territorial.

- Poursuite de la réflexion lancée fin 2017 sur la stratégie à développer en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable qui doit permettre d'évaluer les actions menées et de proposer de nouvelles orientations pour 2018.



Zoom Plan Alimentaire Territorial (PAT)

Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture, les projets alimentaires territoriaux sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire. Visant à relocaliser l'alimentation et à proposer des produits plus durables et de qualité, ils portent sur des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et de santé.

La Direction des affaires juridiques,
des assemblées et des assurances.

Mission d'inspection d'audit et de conseil

14 contentieux
suivis

42 dossiers de procédure
disciplinaire instruits
avec la DRH

7 conseils de territoires,
368 délibérations votées
à 99 % à l'unanimité

693 décisions
du Président

85 dossiers
d'assurance instruits

La fonction première de la direction des affaires juridiques (DAJA) est de sécuriser les projets de la collectivité et d'accompagner à cette fin les services dans leur réalisation par la proposition de solutions opérationnelles. La DAJA s'inscrit dans une véritable démarche d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Dans un contexte de complexification de la gestion locale liée à la multiplicité et l'illisibilité des normes applicables, une direction des affaires juridiques, placée auprès de la Direction Générale des Services se doit de jouer un rôle de réducteur des risques et de facilitateur.

LA DAJA se décline en 5 principaux pôles de compétences :

1) LE PÔLE
« CONSEIL ET CONTENTIEUX »

Cœur de métier de la DAJA, le pôle conseil et contentieux assure le contrôle de légalité des actes, évalue le risque juridique de l'action du Territoire, propose des solutions pour sécuriser ces actions, prévient et suit le contentieux. Il assure enfin une veille et l'actualité juridique.

En matière de contentieux, 14 contentieux ont été suivis en lien avec des

avocats ou ont été gérés directement par le pôle (6 en matière de PLU, 2 en matière de travaux publics, 2 en matière de ressources humaines, 1 en matière d'opération immobilière, 1 en matière institutionnelle, 1 en matière d'exécution de marchés de fourniture et 1 en matière de fiscalité).

2) LE PÔLE DES ASSEMBLÉES

- Préparation et organisation de 7 conseils de territoire et de 368 délibérations adoptées (326 en 2016). Près de 99 % des délibérations ont été votées à l'unanimité en 2017 (contre 72 % en 2016)
- Préparation de 693 décisions du Président (392 en 2016). La forte augmentation du nombre de décisions prises par le Président s'explique en grande partie par le transfert du droit de préemption urbain au Territoire.

3) LE PÔLE DES ASSURANCES

- 85 dossiers instruits liés aux dommages aux biens (6), à la flotte automobile (51) et à la responsabilité civile (28).
- 14 expositions ont été déclarées pour une valeur d'assurance totale de 212 140 €.

4) LE PÔLE
FONCIER/PATRIMOINE
IMMOBILIER NON BÂTI

Opérations de suivi et de gestion du patrimoine immobilier non bâti avec préparation des actes d'acquisition et de cession des biens immobiliers en lien avec le notaire, les géomètres et les services de l'État. Suivi de l'exécution des conventions d'intervention foncière avec les opérateurs fonciers (SAF 94, l'EPFIF et la SAFER). Par ailleurs, depuis le 29 janvier 2017, le Territoire est compétent en matière de droit de préemption urbain.

- Suivi des opérations immobilières : élaboration des actes de 7 opérations ;
- Gestion des dossiers de droit de préemption urbain : 244 actes pris (28 délibérations et 216 décisions) ; 2193 déclarations d'intention d'aliéner traitées ; 1063 courriers rédigés.

5) NOUVELLE MISSION
D'INSPECTION,
AUDIT ET DE CONSEIL :

La première des missions de l'inspection générale, à court et moyen termes est d'analyser des dysfonctionnements d'ordre structurel, organisationnel voire managérial et juridique.

La Direction des ressources Humaines

Organisée autour de trois pôles de compétences, un pôle gestion des absences/paie/comptabilité, un pôle gestion de la carrière des agents, et un pôle recrutement/retraite jusqu'au 1^{er} avril, la DRH est passée en mode de gestion intégrée en avril 2017, avec l'articulation suivante :

- Une directrice des ressources humaines ;
- Un service gestion statutaire et rémunération, composé d'un chef de service et de 7 gestionnaires intégrés en charge de la gestion administrative des agents de GPSEA (la carrière, la paie, les absences, la mobilité, la formation individuelle) et d'un gestionnaire en charge du suivi et de la gestion des retraites ;
- Un service recrutement/GPEEC composé d'un chef de service, d'un chargé de recrutement et de deux gestionnaires. Ce service gère les recrutements au sein de GPSEA, mais également la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences, ainsi que la bourse à l'emploi (demandes de mobilités internes).

1130 agents

256 agents
transférés en 2017

Moins de 30 ans
122
30 à 50 ans
545
Plus de 51 ans
451

Les faits marquants 2017

En 2017, les agents de GPSEA ont bénéficié de la revalorisation du point d'indice de 0,6 % au 1^{er} février 2017. Dans le cadre de la résorption de l'emploi précaire, 13 emplois d'avenir ont bénéficié d'une intégration dans un emploi de la fonction publique territoriale, et 20 agents contractuels ont bénéficié d'une stagiairisation dans les

services territoriaux et donc de leur intégration dans un emploi permanent de notre collectivité. Dans le cadre des transferts de compétences des communes au Territoire, 256 agents ont été transférés des communes de Boissy-Saint-Léger, Chennevières-sur-Marne, Créteil, La Queue-en-Brie, Marolles-en-Brie, Noisieu, Ormesson-sur-Marne, Sucy-en-Brie.

RÉPARTITION DES AGENTS AU 31/12/2017

Nbre de postes pourvus	Nombre de titulaires	Non titulaires
1118	957	161
Catégorie A	161	25
Catégorie B	232	101
Catégorie C	564	35

Mouvements de personnel	Recrutements	42
	Nombre de départ	26
	Retraite	20
Carrière des agents	Avancement d'échelon	320
	Avancement de grade	81
	Promotion interne	26
Maladie/accident	Jour d'absence (maladie ordinaire)	11 970
	Accident de travail	3643

La Direction des finances de la commande publique et du contrôle de gestion

Les missions de la Direction peuvent être déclinées en six volets :

- Contribuer à définir et piloter la stratégie financière du Territoire;
- Sécuriser et moderniser l'exécution budgétaire;
- Mener des études, analyses et négociations concourant à la trajectoire financière;
- Développer la démarche de gestion et l'innovation;
- Manager la dette de trésorerie;
- Sécuriser et optimiser les achats.

Les faits marquants 2017

Depuis la création du Territoire, la Direction des finances, de la commande publique et du contrôle de gestion s'engage pour structurer le pilotage financier de la collectivité et optimiser le management des ressources financières de GPSEA, tout en inscrivant son action dans les grandes priorités de politique publique du Territoire :

- Élaborer une prospective financière et une programmation pluriannuelle des investissements claire et transparente : élaboration d'une prospective financière qui a pu alimenter le cadrage de la préparation du budget 2018;
- Définir et mettre en œuvre la stratégie de performance de la collectivité : élaboration et communication de tableaux de bord regroupant des indicateurs financiers et de commande publique, qui ont permis de dresser un diagnostic de la maturité de notre organisation en matière de pilotage financier et de sécurisation/optimisation de la fonction achat;
- Améliorer l'expertise « financière et marché » des directions opérationnelles : réalisation et diffusion des guides des processus et procédures finances et commande publique, en lien avec la structuration des MRCP;

- Optimiser et professionnaliser les processus d'achat du Territoire : recrutement d'un chef de projet achat, conduite d'un diagnostic achat, identification des marchés prioritaire et lancement d'une démarche d'animation de la fonction achat avec les Directions.

Les perspectives 2018

- Consolidation d'une programmation pluriannuelle des investissements à l'échelle du Territoire et inclusion dans le dialogue budgétaire;
- Développement du contrôle de dialogue de gestion externe via l'analyse financière des satellites (associations, syndicats...) et le renforcement de notre capacité à suivre les délégataires de service public;
- Enrichissement du guide sur la base des retours d'utilisateurs et de le l'achèvement de la dématérialisation des procédures comptables;
- Association des communes aux bénéfices du développement d'une politique d'achat via leur intégration dans des groupements de commande, pour bénéficier de l'effet massification de la construction territoriale et profiter de l'ingénierie achat de GPSEA.

La Direction des Systèmes d'Information

Environ
650 postes de travail
professionnels

850 utilisateurs

Gestion
de **2 000** incidents
en 2017

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) gère le système d'information de l'établissement. Elle contribue à la conception, au développement et à la mise en œuvre de nombreux services numériques pour les agents de GPSEA.

- Fourniture des postes de travail fixe, mobile, téléphonique, des moyens d'impression, des espaces de stockage et de l'infrastructure informatique;
- Mise en œuvre et déploiement d'applications;
- Assistance aux utilisateurs dans l'utilisation des outils numériques;
- Support informatique de proximité (la gestion de parc informatique et l'assistance utilisateur);
- Mise en œuvre des outils de messagerie, agenda et espaces collaboratifs;

- Assure la maintenance/sécurité/antivirus des machines de bureau et portables;
- Réalisation et hébergement de sites Web (internet, intranet, blog, sites dédiés...).

Les objectifs de la DSI :

- Produire des services sécurisés;
- Améliorer ses processus;
- Faciliter l'usage du numérique et l'accès aux services;
- Proposer des outils innovants, notamment pour assister les utilisateurs dans leurs usages.

Les faits marquants 2017

- Transfert de 24 sites;
- Mise en œuvre d'un outil de suivi des anomalies et demandes (PACMAN);
- Adhésion à INFOCOM94.

La Direction des bâtiments

100
bâtiments
territoriaux

Un budget
d'investissement
de **6** millions d'€

La direction bâtiments comprend 18 agents et assure la construction, la réhabilitation et l'entretien des bâtiments de GPSEA.

Le patrimoine de GPSEA s'élève à environ une centaine de bâtiments et locaux dans des domaines très différents (bureaux administratifs, conservatoires, médiathèques, piscines, parc des sports, pépinières d'entreprises, déchèteries, centres commerciaux...). Pour la maintenance de ces bâtiments, GPSEA a conclu une trentaine de marchés avec des entreprises de bâtiments et dispose d'une équipe de régie en interne composée de 6 personnes.

Les faits marquants 2017

L'année 2017 a principalement été orientée sur la structuration de la

direction et le transfert des communes à GPSEA d'une quarantaine d'équipements dans le domaine culturel et sportif. Ce qui a entraîné le transfert d'une vingtaine de marchés à GPSEA. Le budget d'investissement 2017 s'élève à un montant d'environ 6 millions d'€ TTC dont près de 2 millions d'€ ont été consacrés aux complexes sportifs et aux piscines et également près de 2 millions d'€ aux équipements culturels.

Le budget Fluides (eau, électricité, chauffage) représente quant à lui un montant de l'ordre de 1,5 millions d'€ TTC.

Les perspectives 2018

Pour l'année 2018, différentes études sont en cours portant notamment sur les projets de réhabilitation de l'ex-

école Charles De Gaulle à Mandres les Roses pour l'installation d'un RAM et d'un espace culturel, réhabilitation de la maison de la nature de Périgny sur Yerres, création d'une académie d'art à Santeny, réaménagement du complexe sportif d'Ormesson sur Marne...

En terme de travaux, il est notamment à noter que les travaux de création d'un RIE (restaurant inter-entreprises) dans la ZAC des Portes de Sucy devraient débuter en fin d'année 2018.

Des travaux de démolition/reconstruction d'un bâtiment sont également actuellement en cours boulevard Oudry à Créteil ainsi que des travaux de remplacement de la toiture et de renforcement de l'isolation de l'école de musique Marcel Dadi à Créteil.

La Direction des Moyens Généraux

Gestion
de **93** marchés publics

Gestion d'un parc
de **277** véhicules

Créée lors de la structuration des directions en juillet 2016, la Direction des moyens Généraux est une direction support au service de l'ensemble des autres directions. Elle reprend les services qui constituent les moyens dont les services ont besoin pour fonctionner.

Ses missions portent notamment sur :

- Accueil et sécurité du siège et médiation au sein des équipements culturels;
- Documentation générale (presse et revues) et études à la demande des services;
- Conservation des archives de la collectivité;
- Entretien, gestion et optimisation de la flotte de véhicules légers et utilitaires;
- Entretien ménage des locaux (médiathèques, conservatoires, bureaux administratifs...) réalisé en interne par nos équipes ou par le biais de contrats de prestations extérieurs;
- Pavoisement des équipements;
- Prêt de matériel aux communes pour l'organisation de leurs manifestations.

Bilan 2017

- Un budget de 1 512 417 € en fonctionnement et 461 664 € en investissement;
- 93 Marchés publics à gérer (accessoires/entretien, carburant, courrier, distributeurs, fontaine à eau, fournitures, mobilier, nettoyage, publications, restauration, véhicules, vêtements de travail/EPI);
- Un parc de 277 véhicules : 84 véhicules légers dont 8 électriques et 2 hybrides, 70 véhicules utilitaires, 29 cyclo, 8 poids lourds, 70 engins, 16 véhicules autres;
- Subvention de la Métropole du Grand Paris pour un montant de 60 161 € visant à l'optimisation de la flotte automobile territoriale dans le cadre de la transition énergétique.



Véhicule électrique

La Direction de la communication

Créée en juillet 2016, la direction de la communication composée de 6 agents, assure la communication externe et interne de Grand Paris Sud Est Avenir. Un site Intranet permettant de communiquer avec les agents répartis sur l'ensemble des sites du Territoire a été mis en ligne en janvier 2017, suivi par la mise en ligne d'un site Internet généraliste grand public en avril 2017. La mise à jour des deux supports web est réalisée quotidiennement. Outre les informations pratiques, les rendez-vous culturels et sportifs, le site internet est alimenté par la direction qui réalise des reportages et des articles thématiques. Pour le site Intranet, des portraits d'agents ou de services sont régulièrement publiés.

Les faits marquants 2017

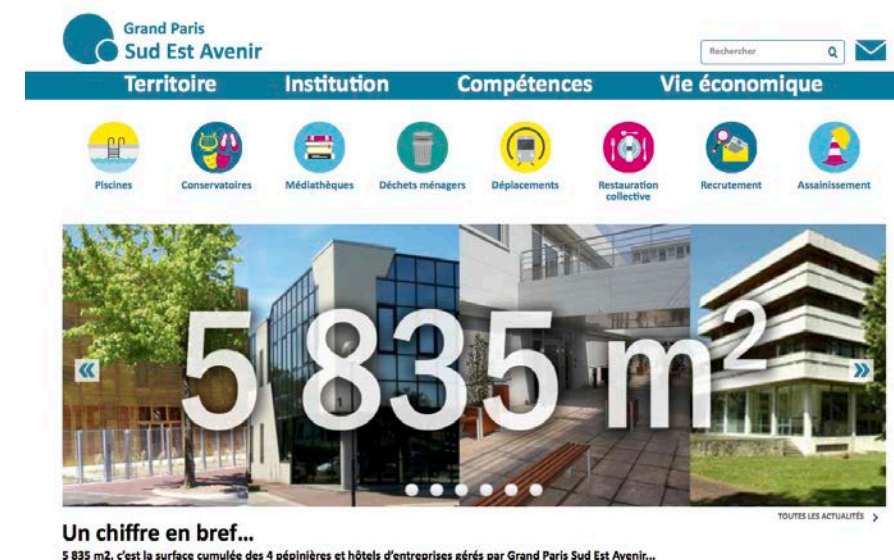
- Pour les équipements culturels et sportifs : prise en charge d'un surcroît d'activité lié aux transferts de 26 nouveaux équipements au cours de l'année;
- Réalisation d'affiches pour les conservatoires (70 en 2017), d'un programme trimestriel, d'affiches et de flyers pour les médiathèques, de livrets d'accueil et d'affiches pour les piscines, des menus bimestriels pour les enfants scolarisés et les menus pour les seniors des villes d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brevannes;
- Création de supports et accompagnements de l'ensemble des directions pour des événements qu'elles créent (communication du Salon des métiers d'art du Plateau Briard par

exemple) ou des salons auxquelles elles participent;

- En communication interne, mise en page de nombreux guides de procédure internes et développement de la vidéo sur Intranet (réalisation et montage).

Les projets 2018

La mise en ligne de pages dédiées au Territoire sur les réseaux sociaux constituera la nouveauté de la rentrée 2018, ainsi que la constitution d'un réseau de référents « réseaux sociaux » dans les équipements culturels, essentiellement les médiathèques. Après une année et demi d'existence, le site Internet sera entièrement « relooké » pour améliorer la navigation et le rendre plus attractif.



EN CE MOMENT À GPSEA

Site Grand Paris Sud Est :
<https://sudestavenir.fr>



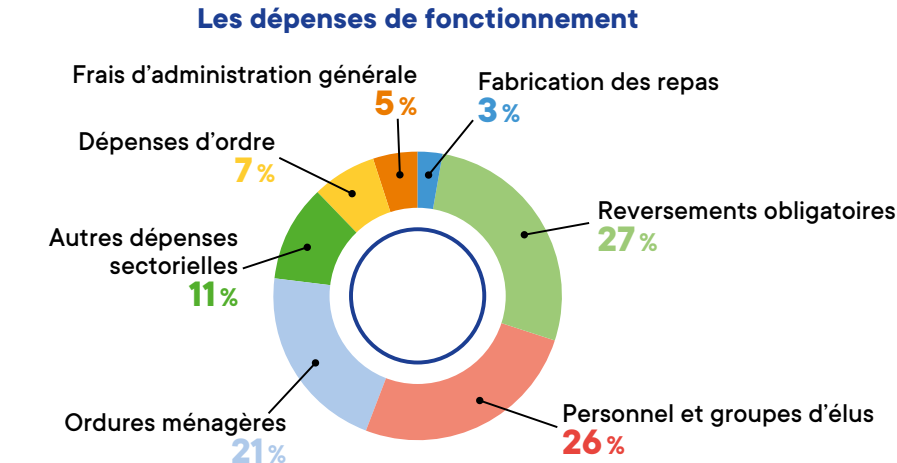
Le bilan financier 2017

Un programme d'investissement ambitieux dans un budget maîtrisé et équilibré

Pour l'exercice 2017, le budget principal de Grand Paris Sud Est Avenir s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement à 164 315 842 € et pour la section investissement à 55 661 041 €.

Ce budget s'inscrit pleinement dans le cadre des orientations budgétaires :

- Le respect des grands principes d'intervention du Territoire que sont la solidarité, l'équité et la proximité, ainsi que l'innovation et l'expérimentation, qui sont également dans notre ADN;
- Une priorité donnée à l'investissement, en lien avec les communes, avec une politique d'intervention ambitieuse du Territoire notamment dans les secteurs de la voirie, de l'eau et de l'assainissement;
- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées, grâce à la massification des dépenses par le transfert de compétences pour accentuer les économies d'échelle, et à des efforts d'économies de gestion;
- Des équilibres financiers préservés, avec un niveau élevé d'épargne et un recours encadré à l'emprunt.



Fonctionnement

LES DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement se caractérisent par la part importante des reversements obligatoires que sont :

- La dotation d'équilibre versée au bénéfice de la Métropole du Grand Paris pour **33 851 058 €**;
- Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) pour **7 635 504 €**, et;
- Le Fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) dont les crédits sont inscrits à hauteur de **2 900 000 €**;
- Les dépenses de personnels ne représentent quant à elles que 26 % des dépenses de fonctionnement.

S'agissant des dépenses liées aux politiques publiques, elles concernent essentiellement :

- La collecte et le traitement des ordures ménagères pour **34 291 345 €**;
- La fabrication des repas pour **5 429 336 €**;
- Les transports et les déplacements pour **3 193 662 €**;
- Les actions en matière d'insertion, de politique de la ville et d'économie sociale et solidaire pour **2 045 433 €**;
- Les équipements culturels et sportifs pour **1 915 390 €**;
- L'entretien des voiries pour **1 788 204 €**;
- La gestion des eaux pluviales pour **1 699 603 €**;
- Les frais d'administration générale s'élèvent à **8 777 220 €** (assurances, entretien des bâtiments administratifs, loyers...).

LES RECETTES

Elles se composent essentiellement du Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT) budgété à hauteur de **74 928 427 €**, du produit de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) estimé à **40 750 000 €**, et de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) inscrite à hauteur **38 690 000 €**.

Les autres produits constituent près de 6 % des recettes totales (produits des services, revenus des immeubles, concours alloués dans le cadre de la protection de l'environnement).

Investissement

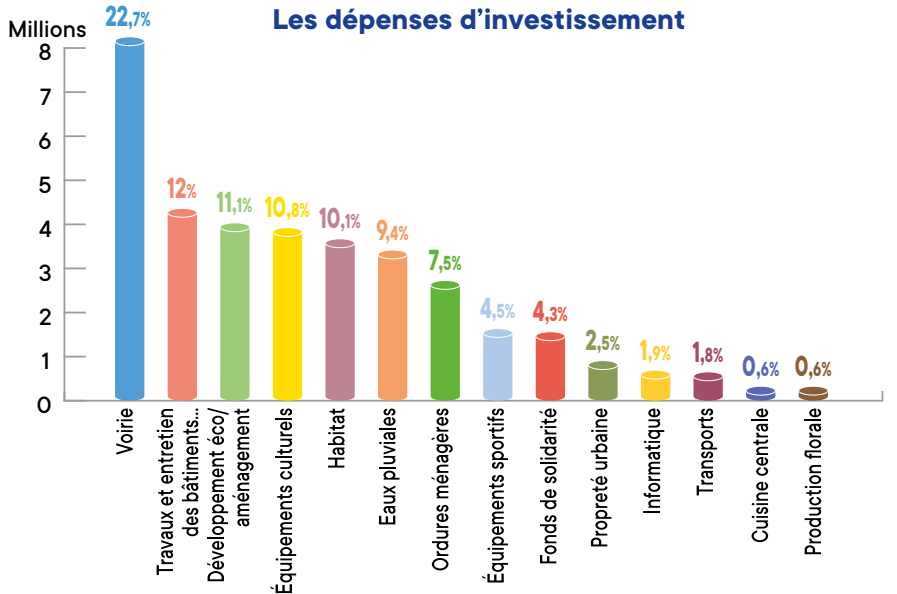
LES DÉPENSES

Cette politique d'intervention ambitieuse se traduit par un programme d'opérations volontariste construit en lien étroit avec les communes notamment dans les secteurs de la voirie, de l'eau et de l'assainissement. Prévues à hauteur de **55 661 041 €**, les dépenses d'investissement comptent **35 183 305 € uniquement consacrés aux dépenses d'équipement nouvelles**.

LES RECETTES

Les ressources propres disponibles pour financer les dépenses d'équipement nouvelles, auxquelles s'ajoutent les subventions d'investissement affectées à la réalisation du programme d'investissement, s'élèvent à **18 540 310 €**, permettant à GPSEA d'autofinancer son programme d'investissement à hauteur de presque **53 %**.

En complément, GPSEA a prévu de faire appel à l'emprunt pour un montant total de **16 680 145 €**.



LES BUDGETS ANNEXES

Assainissement

Le budget général s'équilibre en dépenses et en recettes à **6 728 945 € en section d'exploitation** et à **9 172 736 € en investissement dont 5 900 976 €** uniquement consacrés aux dépenses nouvelles d'équipement.

Parcs de stationnement

Le budget général s'équilibre en dépenses et en recettes à **802 813 € en section d'exploitation** (financé à 70 % par une participation du budget principal de GPSEA) et à **756 657 € en investissement**.



Europarc
14, rue le Corbusier - 94046 Créteil cedex

www.sudestavenir.fr

